
Vol. 55

Lévis — Juillet-Août-Septembre 1949

Nos 7-8-9

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

O notre Histoire, écrin de perles ignorées
Je baise avec amour tes pages vénérées



DIRECTEUR

ANTOINE ROY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe

LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Prix de l'abonnement: \$3.00 par année.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

2050, Chemin Gomin,

SAINTE-FOY, Québec.

SOMMAIRE

GÉRARD MORISSET: Québec, Ville Sacrifiée.....	131
EDWARD C. BAILLY: The French-Canadian Background of a Minnesota Pioneer — Alexis Bailly.....	137
ARTHUR CAUX: Notes Sur Les Seigneurs de Beauvillage.....	155
O. C.: Une Nouvelle Vie de Champlain.....	161
P.-G. R.: Le nommé Deschenaux.....	163
ROBERT-LIONEL SEGUIN: L'Esclavage Dans La Presqu'île (suite)..	168
CLAUDE DE BONNAULT: Généalogie de La Famille de Saint-Ours (suite)	169

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 55

Lévis — Juillet-Août-Septembre 1949

Nos 7-8-9

QUÉBEC, VILLE SACRIFIÉE

Longtemps Québec n'est qu'une humble, une misérable bourgade. Avec tous ses pouvoirs discrétionnaires, Champlain n'en est que le capitaine paternel, besogneux et plein d'initiative; avec toute leur bonne volonté, les Québécois de l'âge héroïque sont des loups de mer attirés par le mirage de l'inconnu, hardis et goguenards, pas plus disciplinés qu'il ne faut. Aux abords de la grève, c'est un hameau de petites maisons de bois appuyées à l'"Abitation", dans chacune desquelles se trouvent des meubles branlants et des provisions de bouche, des armes, des avirons, des fourrures et des bibelots de traite. Et au cours de tout le siècle, la méchante petite ville s'étire lentement le long d'un sentier de galets pratiqué à la diable sur le rivage, au pied du "Cap-aux-Diamants".

Les hommes, marins devenus soldats par nécessité, puis devenus commerçants et bourgeois par habitude ou par ambition, hésitent longtemps à gravir la falaise. Ils préfèrent rester tout près de l'eau. Tous les jours, ils guettent les marées et l'embrun et ne quittent pas des yeux leurs embarcations soigneusement entretenues; ils ne peuvent concevoir d'autre vie que celle de la mer, existence tour à tour excitante et molle qui alimente leurs rêves et flatte leur fantaisie. Même après l'érection de l'église paroissiale en 1647 et du séminaire en 1668, même après la construction de l'Hôtel-Dieu et du couvent des Ursulines, ils se sentent encore trop attirés par les choses de la mer pour quitter le frais rivage du Saint-Laurent.

Vers la fin du siècle, cette population pittoresque et remuante a son église, Notre-Dame-de-la-Victoire, ses magasins et ses entrepôts, ses voûtes de pierre et ses quais de bois; elle a son palais, l'Intendance, érigé à la pointe extrême de son développement; elle a ses chantiers maritimes à la Pointe-à-Carcy; elle a ses négociants et ses coureurs de bois, ses artisans et ses marchés publics. Elle vit toujours de la mer; elle en tire sa subsistance, ses joies et ses deuils; et elle lui doit l'aisance, parfois la richesse — car c'est de la mer qu'arrivent les vaisseaux du roi et le ravitaillement de la métropole, et que viennent, chaque printemps, les Indiens glorieux et dépenaillés qui apportent aux négociants les riches fourrures des pays d'en haut.

Vient un temps où l'étroite bande de terre qui s'étend de la falaise au fleuve n'offre plus d'espace, ou si peu, aux nouveaux arrivés. Il leur faut aller s'établir ailleurs. Et alors les bourgeois les plus sédentaires et les mieux rentés, les artisans et les fonctionnaires se résignent à prendre le chemin de la ville haute. C'est l'époque où l'administration fait reconstruire le château Saint-Louis; où l'ingénieur du roi érige les portes de la ville et les bastions indispensables des remparts; où l'évêque entreprend la construction de son palais; où les grands bourgeois — les Riverin et les Prat, les Crespin et les Perrault — font construire, pour abriter leur famille et leurs richesses, de vastes habitations de pierre, toutes simples à l'extérieur à cause de l'inclémence du climat, mais pourvues à l'intérieur de toutes les commodités alors souhaitables et d'un luxe aimable et discret. Les architectes Claude Baillif et François de La Joue, Jean Maillou et Hilaire Bernard dit Larivière donnent à la bourgade, qui décidément veut grandir, l'aspect d'une petite ville de la province française.

Pendant les années de paix du gouvernement de Beauharnois, des maisons s'élèvent sur les terrains vagues de l'enceinte fortifiée; la cathédrale s'agrandit et se pare d'un décor de sculpture en bois doré; le collège des Jésuites, nouvellement reconstruit, émerveille les voyageurs par la finesse de son style et la majesté de son architecture; les couvents et les hôpitaux doublent de dimensions; les entrepôts de la

ville basse s'adosse à la falaise en une série d'arceaux de pierre faits en forme de voûte; et à l'intérieur des maisons bourgeoises, les arts décoratifs de la vieille France, interprétés par des artisans imaginatifs et sensibles, s'épanouissent en meubles de noyer et d'érable, en tapisseries et en panneaux sculptés, en vases de terre et en portraits de famille, en ouvrages de céramique et de ferronnerie, surtout en argenterie domestique. Et toutes ces oeuvres d'art, de formes plaisantes et simples, rappellent les ouvrages les plus parfaits des meilleurs artisans de France.

Après les malheurs de la guerre de Sept Ans, les Québécois ne se laissent pas abattre par les épreuves et ne perdent pas leur temps à gémir. Ils reconstruisent leurs habitations dévastées; ils relèvent de leurs ruines leurs églises, leurs chapelles et leurs entrepôts; ils étendent leur commerce aux "Isles" et jusque chez les Indiens de l'ouest; bref, ils poursuivent leur labeur quotidien dans la tradition française la plus vivante et la plus pure. En moins de dix ans, c'est la prospérité revenue. Les fortunes recommencent à s'édifier; non pas tant les grosses que les moyennes, généralement plus stables; les artisans ne suffisent bientôt plus à la tâche; les coureurs de bois n'ont jamais joui de tant de vogue et de prestige; les maîtres-maçons reconstruisent la ville et l'agrandissent à l'image de l'ancienne, avec plus de variété dans les formes, plus de richesse dans les matériaux, plus de largeur dans le style; les ouvriers du bâtiment luttent d'adresse dans tous les corps de métier de l'architecture domestique; et des artisans de talent — comme François Baillairgé, François Beaucourt et Laurent Amyot — s'en vont faire leur apprentissage en France et rapportent de leur séjour à Paris le secret de l'excellence des arts français et les éléments du style Louis XVI.

C'est l'âge d'or de la petite ville. Les mémorialistes de l'époque marquent la magnificence de son site, le charme étrange de ses rues étroites et de ses ruelles, le caractère éminemment français de ses monuments et de ses habitations; ils font remarquer l'aspect imposant de ses fortifications, l'urbanité et l'insouciant fantaisie de ses citoyens, la subtilité et la perfection de ses arts populaires; ils notent

bien d'autres choses: le développement rapide de ses faubourgs, l'expansion de son commerce dans toutes les directions, l'extraordinaire activité de ses chantiers maritimes de l'Anse-au-Foulon, l'animation qui ne cesse de régner dans la ville, la gaieté des habitants et leur goût très vif pour les jeux de société. Mais ce qui les frappe davantage, c'est le caractère français de la ville, si bien qu'ils croient voir ici l'image idéale de telle ville fameuse de Normandie ou de Bourgogne.

Ce caractère éminemment français, je le retrouve dans le fin sourire et dans les ouvrages plaisamment dyssymétriques du grand orfèvre François Ranvoyzé; dans la prose gamine et souriante de Bédard le journaliste; dans les statues vivantes et les bas-reliefs sereins de François Baillargé; dans les spirituels portraits de Louis Dulongpré et d'Antoine Plamondon; dans les chansons naïves de Pierre-Florent Baillargé; dans les vases d'argent savamment martelés de Laurent Amyot et de François Sasseville; dans les magnifiques habitations de l'époque mil huit cent dix, qui apparaissent avec tant de fine simplicité sur le plan en relief de Jean-Baptiste Duberger et sur les fraîches aquarelles de George Heriot et de Cockburn, de John Grant et de Bainbridge.

Malheureusement, cet âge d'or ne dure guère; et pendant une grande partie du XIXe siècle, la fortune de Québec reste incertaine. Certes la ville est encore, et pour une cinquantaine d'années, la métropole maritime du pays; c'est elle qui fournit à la nation ses architectes les plus ingénieux, ses sculpteurs les plus habiles, ses peintres les mieux doués — tels Antoine Plamondon et Théophile Hamel —, ses poètes, ses compositeurs et ses historiens; certes elle récupère tout à fait son caractère de ville fortifiée après la reconstruction de ses murailles en pierre verte et de sa citadelle en étoile; sans doute sa population industrielle augmente normalement en nombre et son esprit d'invention ne cesse de s'exercer dans tous les domaines.

Mais voici venir les malheurs, et ils ne manquent pas à la pauvre ville. Ce sont d'abord les épidémies, celle de 1832 et celle de 1846, saignées désastreuses au coeur même de la population. C'est ensuite la dépression économique des envi-

rons de mil huit cent quarante-cinq, à la suite de laquelle s'esquisse le premier exode des québécois vers la république américaine. Surtout, ce sont les sinistres, les grands incendies des quartiers populaires; en 1845, à un mois d'intervalle, deux vastes conflagrations détruisent les quartiers Saint-Roch et Saint-Jean; en moins de quarante ans, les sinistres réduisent en fumée des milliers d'habitations et à l'indigence plus du tiers de la population citadine.

Je sais bien qu'après chaque conflagration, des propriétaires éclairés et soigneux reconstruisent leurs maisons sur les mêmes murs ou d'après des plans qui s'écartent peu de l'architecture traditionnelle — et l'un des plus beaux exemples de ce genre de reconstruction se trouve à l'angle des rues d'Aiguillon et Saint-Augustin. Mais il n'en est pas moins vrai que la ville s'appauvrit au rythme même de ses malheurs, que les immeubles reconstruits ne valent pas ceux qu'ils remplacent, que les maisonnettes de bois qu'on érige à la hâte après chaque sinistre ne possèdent guère qu'une qualité douteuse de pittoresque. Bref, tous les ans, Québec perd une part de son caractère.

Qu'il s'agisse d'épidémies, de crise économique ou d'incendies, rien ne sert de maugréer, puisque ce sont des fléaux contre lesquels les québécois d'antan étaient bien mal protégés. Mais il existe une autre cause d'appauvrissement, et celle-ci vient de l'homme. C'est la démolition volontaire et inutile. La première grande sottise de ce genre date de 1878; cette année-là, on démolit au pic et à la mine l'ancien collège des Jésuites, l'un des édifices les plus imposants et les plus fastueux de la ville.

Depuis cette première sottise, les démolitions se poursuivent à un rythme constant. Chaque année, un certain nombre de belles maisons d'autrefois disparaissent pour faire place à des édifices médiocres; chaque année, un certain nombre de maisons sont transformées avec tant d'indiscrétion, même de brutal sans-gêne, qu'elles en deviennent méconnaissables; chaque année, Québec perd un fleuron de sa belle couronne d'habitations françaises. Quiconque se livre à la photographie en sait quelque chose; et les québécois qui ont eu la précaution de conserver leurs anciennes photogra-

phies savent parfaitement que, depuis plus d'un demi-siècle, leur ville perd peu à peu son caractère français et devient implacablement ce qu'on appelle une ville moderne, c'est-à-dire une ville banale, mal construite et laide par dessus le marché. Et l'appauvrissement de la ville se fait à un rythme tel qu'il est facile de prévoir, par une simple règle de mathématique, qu'avant longtemps il ne restera plus de la vieille ville que les fortifications et... de belles images.

*Sous le firmament,
Tout n'est que changement.
Tout passe!*

chantaient autrefois les malheureux Acadiens sur les navires qui les portaient en exil. Que ce chant-là a raison! Sur-tout en Nouvelle-France, dont la devise parle suffisamment par elle-même sans qu'il faille s'imposer la tâche fatigante de *se souvenir*. Que viendraient donc faire les morts dans un petit monde d'êtres inconséquents et agités, qui prennent à peine le temps de vivre? Pourquoi nous rappelleraient-ils, à nous qui avons une si haute opinion de notre intelligence et de notre goût, qu'ils ont sué et peiné de leur vivant et qu'ils ont laissé, en grand nombre, des preuves incontestables de leur talent, de leur sensibilité et de leur adresse? N'en ont-ils pas assez du témoignage non équivoque que nous leur rendons bruyamment un certain jour de juin?...

Ce qu'il y a de profondément tragique dans notre destinée, c'est que nous glorifions magnifiquement nos ancêtres pour en tirer un supplément de vanité et que, dans le même temps, nous détruisons avec inconscience, froidement, les plus belles choses qu'ils nous ont laissées. Point n'est besoin de rappeler ici la longue et déplorable kyrielle de nos pertes artistiques et de nos sottes démolitions; chacun n'a qu'à regarder autour de soi et s'émouvoir de notre appauvrissement. Point n'est besoin, non plus, de faire appel au respect du passé, au respect de l'oeuvre d'art; c'est peine perdue dans un pays où le respect n'est plus qu'une qualité ancestrale. Il ne reste donc que l'argument de l'intérêt.

Eh bien, que les québécois se rappellent que ce sont ses vieilles maisons qui font de Québec une ville agréable et ac-

cueillante, une ville bien française; que c'est cette ville française — avec des affiches en français, si c'est possible — que les touristes viennent visiter; et que le jour où elle n'existera plus, les touristes intelligents — et il y en a — iront ailleurs. Qu'ils prennent garde qu'ils possèdent une poule aux oeufs d'or, oui; mais qu'ils n'ont point le droit de lui enlever, l'une après l'autre, ses plumes; qu'ils ont encore moins le droit de la tuer. Qu'ils réfléchissent bien à ceci: le jour où la vieille ville ne sera plus, la renommée de Québec sera devenue une mauvaise plaisanterie.

GÉRARD MORISSET

de la Société royale du Canada

THE FRENCH-CANADIAN BACKGROUND OF A
MINNESOTA PIONEER — ALEXIS BAILLY

In this Centennial Year of the creation of the Territory of Minnesota, Alexis Bailly will be remembered as a member of the first territorial legislature, which convened at the Central House in St. Paul on September 3, 1849. (1) He is also well-known to students of early Minnesota history as one of its pioneer settlers; as son-in-law of Jean Baptiste Faribault; as factor for the American Fur Company at St. Peters (Mendota) for ten years, until succeeded by Henry H. Sibley (his friend and later first governor of the State); as widely known independant fur trader at St. Peters, Prairie Du Chien and Wabasha from 1835 to 1861, being virtually the founder of the last named town, important steamboat landing and outfitting post for new settlers from the east; as justice of the peace in 1841, being the first civil officer in Crawford County, Wisconsin, which then embraced

(1) *Minnesota Legislative Manual* (1915), 202. Folwell. *History of Minnesota*, I, 166 n.

all of present southern Minnesota; as collaborator with Governor Doty of Wisconsin in the making of the unratified treaty of 1841 with the Sioux tribes; as associate and friend of the first territorial governor, Alexander Ramsey; as the man who was instrumental in having the Swamp Land Grant credited to the Common School Fund, thus providing Minnesota with one of the largest school funds and best systems of primary education in the entire nation; as prominent participant during the territorial period in the negotiation of the epoch-making Lea-Ramsey Treaty of Traverse des Sioux, signed July 23, 1851; as host at Wabasha to many persons later nationally prominent, among whom were Union Generals Carl Schurz, James Shields and Franz Siegel, Confederate General Floyd Buckner (who surrendered to Grant at Fort Donelson), Confederate President Jefferson Davis, and U. S. Grant; and as Colonel in the first militia of the State, and father of three sons, Alexis P., Henry G., and Daniel B., who served as officers in Minnesota regiments in the Civil War.

It is always interesting to know the origins of the pioneers, where they came from and who their forbears were, because as the French say, "Bon sang ne peut mentir", which may be freely translated, "Good blood will tell". In the case of Alexis Bailly, about all there is in early Minnesota records to serve as a starting point for such an inquiry is the fact, briefly mentioned, that he came from a well-known French-Canadian family. The artist, Mayer, in his diary kept at Traverse des Sioux in 1851, describes him as "that fine specimen of a French gentleman". Governor Sibley, in his unfinished autobiography, writes cordially of Bailly and his first wife, Lucy Faribault (2), in whose home he spent six months but makes no mention of Alexis Bailly's origin or ancestry. It was't until long afterward that one learned, from a short biographical article which appeared in the St. Paul Pioneer Press that "he was descended from a prominent French family", "educated in Montreal", and

(2) Lucy Faribault Bailly died May 4, 1855. Bailly's second wife was Julia M. Cory, of Cooperstown, N. Y.

“master of the French and English languages and of several Indian dialects, and was fairly familiar with Latin”.

The reason for this reticence on a subject that is quite a common topic of conversation is not far to seek in this instance, although it will doubtless seem strange to 20th century minds. In Alexis Bailly's day, those who had something to boast about in their French-Canadian lineage found it wise not to emphasize it. The martial or other praiseworthy achievements of such forbears were those of the still hated enemy. (3) But gradually, with the passage of time, such bitterness has dissipated. The hated enemies of the early colonists and of the new Republic, first the French and then the English, have become our valued allies and trusted friends. Hence, it seems safe to say that now, after the lapse of almost a century since the death of Alexis Bailly (June 3, 1861), there will be friendly and unprejudiced interest in his French-Canadian background. This is now known to include, in addition to that of Bailly de Messein, (which was the name by which his grandfather and earlier ancestors were known) such other illustrious Canadian family names as Aubert de la Chesnaye and Aubert de Gaspé, Juchereau, Denys, Le Neuf, Le Gardeur, de Verchères and de Villiers. In the telling, the truth of Francis Parkman's statement concerning the Canadian noblesse will soon be apparent. He said:

“The chief Canadian families were so social in their habits and so connected by intermarriage that, along with the French civil and military officers of the colonial establishment, they formed a society whose members all knew each other, like the corresponding class in Virginia.”

Although the pioneer was himself apparently so restrained on this subject, in recent years the task of the searcher for such information has been made much easier. During the last century, and particularly during the last fifty years, archivists, genealogists and historians have been digging in the dusty records which contain the original source material, and telling us more and more about these

(3) Folwell. *History of Minnesota*, I, 133 n. Frances R. Howe. *The Story of a French Homestead in the Old Northwest*. Columbus, 1907, 109.

people. Even the novelists have found the personalities and doings of some of them sufficiently romantic for their purposes. (4) Who then were the forbears of Alexis Bailly who have attracted such attention?

Aubert de la Chesnaye

It is now known that Alexis Bailly was the son of Joseph Bailly, also a fur trader with many ventures extending from Montreal to Mackinac and Grand Portage, on the west, and to New Orleans, on the south (5); and that Joseph Bailly was in fact christened "Honoré-Gratien-Joseph Bailly de Messein", and was the son of Michel Bailly de Messein, a well-to-do merchant of Ste. Anne de Varennes near Montreal, and of his wife, Geneviève Aubert de Gaspé (6). Michel and Geneviève Bailly de Messein were cousins, both being great grandchildren of Charles Aubert de la Chesnaye of Quebec, the former by what for convenience will be called the "DeGoutin line", and the latter by the "de Gaspé line". Charles Aubert de la Chesnaye was therefore doubly great, great, great grandfather of Alexis Bailly. (7)

M. de la Chesnaye, as Charles Aubert is generally called in the old records (8), was the son of a French officer, who was superintendant of the fortifications of the city of Amiens in Picardie. He first came to Quebec in 1655 at the age of 22 years, in the capacity of clerk or agent of the

(4) Philippe Aubert de Gaspé. *Les Anciens Canadiens*, Quebec, 1862. William Kirby, *The Golden Dog*, 1877. Julia Cooley Altrocchi, *Wolves Against the Moon*, which tells the story of Joseph Bailly's second marriage and fur trading experiences.

(5) E. O. Woods, *Historic Mackinac*, Macmillan, 1918, II, 131. Joseph Bailly did some trading at Grand Portage in 1802. See report of lawsuit concerning same in Court of King's Bench (Montréal 1802-04) which is said to be the earliest court case involving Minnesota event thus far discovered.

(6) His tombstone in the family cemetery at Baillytown (near Chestertown), Porter County, Indiana, identifies him as the Honoré Gratien Joseph Bailly de Messein mentioned in P. G. Roy, *La famille Bailly de Messein*, Lévis, 1917, p. 10.

(7) The marriage register specifically mentions a dispensation, because the parties were within the third degree of consanguinity.

(8) It should be noted that in Canadian records and in histories based thereon, members of the noblesse are usually referred to by their titles, rather than by family or baptismal names, this is often confusing, since members of the same family may bear different titles, as for example in the case of the Aubert family, de la Chesnaye and de Gaspé.

Company, which had the trading monopoly for the Colony. Within a few years he was in business for himself, and in the end became one of the greatest merchants, fur traders, shipowners, bankers, and landowners of Quebec, in the latter half of the 17th century. He was, for example, the principal promoter of the French Hudson Bay Company, which started d'Iberville on his career of conquest and discovery. (9) His nearest counterpart was the great Montreal merchant and trader, his friend and frequent business associate, Charles LeMoyne, one of whose sons Paul, brother of d'Iberville, married de la Chesnaye's daughter, Gabrielle Françoise. In recognition of his great services to both Crown and Colony, Louis XIV in 1693 granted him and his descendants letters of nobility. Shortly thereafter he became a member of the governing body of the Colony, the Conseil Souverain, on which he continued to serve until his death, September 20, 1702.

Juchereau and Le Gardeur.

M. de la Chesnaye married three times, but only his second and third marriages are pertinent here. His second wife was Marie Louise Juchereau, daughter of Jean Juchereau de la Ferté, and grand niece of Noël Juchereau de Maure, General Agent of the Company which had the exclusive trading privileges, a member of the governing council and one of Samuel de Champlain's principal collaborators in getting the new colony firmly established in the first half of the 17th century. This family was also ennobled by Louis XIV in 1692. Marie Louise's older sister, Jeanne Françoise, was also a prominent personage in early Quebec. She was for many years, toward the end of the 17th and at the beginning of the 18th century, under the name of Mère de St. Ignace, Mother Superior of the Order of Hospitalières of the Hôtel Dieu. Of her the Abbé Casgrain said, in his history of the Hôtel Dieu: (translation)

"Mother Juchereau left after her a reputation which time has not dimmed. This great figure dominates those both

(9) Guy Fregault. *Iberville le conquérant*, Montréal, 1944, pp. 80-85-87.

before and after her who governed the Convent. None of the superiors of this order, in fact, equalled her either in intellectual capacity or judgment."

Another of the same family, who became celebrated under the same religious name at a later date, was Mère de St. Ignace of the Hôpital Général at Quebec. She was for many years the Annalist of this order, and has left one of the most colorful records of events of the events of the English conquest in 1759-60, and of the siege of the city by the Americans under Montgomery and Arnold in 1775-6, that has been found.

It was a son of this second marriage of M. de la Chesnaye, Pierre, who was the first to take the title "de Gaspé", probably from an estate owned by the family on the peninsula of that name. (10) Pierre married his cousin on the Juchereau side, Madeleine Angelique Le Gardeur de Tilly, a Norman family ennobled in 1510 by Louis XII. It was a member of this family, Le Gardeur de St. Pierre, who commanded at Fort Beauharnois on Lake Pepin in 1736-7. Another was the first Mayor of Quebec in 1663.

Pierre's son by this marriage, Captain Ignace Aubert de Gaspé, was Alexis Bailly's great grandfather by the de Gaspé line. He was one of New France's most distinguished soldiers, and more will be said about his career below.

Denys and Le Neuf.

M. de la Chesnaye married for his third wife Marie Angélique Denys, daughter of Pierre Denys de la Ronde, and his wife, Catherine Le Neuf, who was the daughter of Jacques Le Neuf de la Potherie. The Le Neuf family were nobles in Normandie as far back as 1455, and were officially so recognized at Quebec in 1675. The Denys family was ennobled by Louis XIV in 1668.

Marie Angélique's brother, Joseph Denys, was the first native Canadian to join the famous Franciscan order known as the "Récollets", which furnished most of the chaplains

(10) Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, Ottawa, 1866.

for the French and Canadian troops. He became Superior of this order in 1709. (11)

De Goutin.

It was a daughter of this third marriage, also Marie Angélique, who married at Louisbourg François De Goutin, Member of the Superior Council of Isle Royale (now Cape Breton Island). He was the son of Mathieu De Goutin who had been Intendant and Lieutenant General of Acadia. (12) The daughter of this marriage, Marie Anne De Goutin, married François Augustin Bailly de Messein, and they were the parents of Michel (above mentioned), and the great grandparents of Alexis Bailly.

Bailly de Messein.

François Augustin Bailly de Messein was the eldest son of Nicolas, a native of Montreuil in the Bishopric of Toul (near Metz) in Lorraine, who came to Canada about 1700, as a junior officer in the Marines. (13) In 1721 he was in the same company in which the renowned warrior, Rigaud, was lieutenant. The latter was the son of the former Governor General of the Colony, the Marquis de Vaudreuil, and was the brother of the last Governor General under the French Regime, the Marquis de Vaudreuil-Cavagnal. Nicolas Bailly was promoted to lieutenant in 1732, and apparently continued in the service until retired for age. Nothing is known about the details of his military record, except what may be inferred from the dates of his service and the names of fellow officers, who are identifiable with events. That the position of the family was good can be judged from the names of the godparents of some of the children (e.g. Lieu-

(11) *The Catholic Encyclopedia*, New York, 1913, IV, 722.

(12) P. G. Roy, *La famille Bailly de Messein*, p. 18.

(13) Usually referred to in French and Canadian records as "troupes du détachement de la Marine". They were originally recruited in France for colonial duty, and became in effect the Canadian regulars as distinguished from the French line regiments, only a few of which ever came to Canada. See Parkman, *Montcalm and Wolfe*, New Library Edition, 1898, I, 380-382, for explanation of the various military forces employed in Canada during the French and Indian Wars.

tenant Pierre Cavagnal, future Governor General, and his sister Louise; and the Baron de Joannes, after whom the eldest son was named), and from the distinguished marriage which the eldest son made. (14)

This eldest son, François Augustin above-mentioned, first went into trade in Montreal and then established himself as a merchant at Ste. Anne de Varennes, a few miles down the river and on the opposite shore from Montreal, where he amassed a comfortable fortune. His marriage with Marie Anne De Goutin was an excellent one, allying the Bailly de Messeins with several of the leading families of the Canadian noblesse, as above indicated. The position of the two families at the time of this wedding (January 13, 1740), may be inferred from the names of some of the guests who signed the parish register as witnesses:

The Intendant For All Canada; Hon. Michel Begon de Vilebois, Sieur de Rouvilière; Charles LeMoynes, Baron de Longueuil; Sieur Louis Joseph Marie Roberet, Keeper of the Royal Magazine; and the Chevalier Denis de Ramezay, son of M. Claude de Ramezay, late Governor of Montreal.

The first child of this marriage was Charles François, older brother of Michel and grand uncle of Alexis Bailly. As if anticipating that this child was destined for an illustrious career, he had as godfather his grand uncle by marriage, the Chevalier Jean Maurice Josué Dubois Berthelot de Beaucours, Governor of the Island of Montreal and Dependencies, and for godmother another relative, Dame Charlotte Denis, widow of Messire Claude de Ramezay, late Governor of the same place. After a thorough education which included several years at the College of Louis Le Grand in Paris and then the Seminary at Quebec, this young man entered the priesthood in 1767. His first charge was the Acadian Mission, which had been without a French priest for a number of years, and covered an immense territory of some 1500 miles around the coasts of present-day Nova Scotia, New Brunswick and the adjacent islands. Here for four years he labored alone but successfully under conditions of physical hardship and the hostility of the new Scotch and

(14) P. G. Roy, *La famille Bailly de Messein*, 14-17.

English settlers. This was followed by four years as professor of rhetoric, during which he was made one of the directors, of the Seminary at Quebec. During the American invasion of Canada in 1775-6, he strongly supported the efforts of Bishop Briand to maintain the loyalty of the Canadian noblesse and populace to the British crown. In 1776, while acting as chaplain and assistant to M. de Beaujeu (brother of the French hero of Braddock's defeat), commander of a Loyalist battalion which they had recruited in the parishes on the south shore of the St. Lawrence below Quebec, he was seriously wounded in a fight with New England troops and disaffected inhabitants, and carried a prisoner to Montreal. After having recovered from his wound, he was set free and returned to teach theology in the Seminary at Quebec until 1777, when he was made pastor of the parish of St. Francis de Sales at Pointe aux Trembles, on the north bank of the St. Lawrence about twenty miles above Quebec and near the present Neuville.

In the meantime, because of his success in the Acadian Mission, his loyalty and war record, and his good family connections and education, Governor Guy Carleton had become much interested in the Curé Bailly, and when he returned to England in 1778, he persuaded Bailly to accompany him in the capacity of tutor to his three children. There he remained for four years until 1782, when he returned to Canada and resumed the duties of his parish. In 1786 Carleton, who had then become Lord Dorchester, returned for a second term as Governor of Canada. During this period, and with such official support at the Chateau St. Louis, the Curé Bailly was nominated coadjutor by the new bishop, Mgr Hubert, named Bishop of Capse *in partibus infidelium* by Pope Pius VI, and consecrated in the cathedral at Quebec on September 26, 1788. This meant the addition to his duties of pastor, of those of coadjutor bishop. Both of these he continued to perform so far as his health, which was not good, permitted. His last years were troubled by a serious difference of opinion with Bishop Hubert, over the proposed establishment at Quebec of a single university for both catholics and protestants, which was supported by the

Governor General and the Coadjutor against the opposition of Mgr Hubert. He did not live to succeed Bishop Hubert, as would have been his right, but died on May 20, 1794, and was buried in the sanctuary of his parish church.

In addition to his brother Michel, Bishop Bailly de Messein had four sisters, who reached maturity and made good marriages. One, Marie Josephte, married Pierre Ignace d'Ailleboust de Perigny, of the family of the former Governor of that name. The youngest, Felicité Elisabeth, married Jacques LeMoyne de Martigny, of the well-known Montreal family of that name. (15)

The Bishop's younger brother, Michel, (Alexis Bailly's grandfather) followed in his father's footsteps, and made a good marriage with his cousin, Geneviève Aubert de Gaspé, the daughter of Captain Ignace Aubert de Gaspé, and his wife, Marie Anne Coulon de Villiers. Thus the separate De Goutin and de Gaspé lines, both descended from Charles Aubert de la Chesnaye, were reunited and, in addition, through Geneviève's mother, two other families of considerable renown were brought into the picture, viz.—Coulon de Villiers and Jarret de Verchères.

Only two of the children of Michel and Geneviève Bailly de Messein reached maturity — Joseph, the older one, became the fur trader and Indiana pioneer, and was Alexis Bailly's father; the younger, Honoré Philippe, was an officer in the Royal Canadian Volunteers, serving toward the end of the 18th century under Major Louis Salaberry and Lieutenant Colonel LeMoyne de Longueuil.

Aubert de Gaspé.

At this point the career of Ignace Aubert de Gaspé, who was Alexis Bailly's great grandfather, deserves special attention. As mentioned above, he was the son of Pierre Aubert and Angélique Le Gardeur, and one of Canada's most renowned and seasoned warriors during the last

(15) Guy Frégault, *Iberville le conquérant*, 114 n.

quarter century of the French Regime (16). Born in 1714 at St. Antoine de Tilly (the seignory of his mother's family), he entered the Marines as a cadet at the age of 13; as a young enseigne made the campaign of 1735 against the Outagamies (Renards or Foxes) in the Illinois country, and that of 1739 to conquer the Chickasaws and Natchez in western Kentucky, under Baron de Longueuil; then three years of garrison duty at Michilimackinac (1742-5); then made the campaign in Acadia under de Ramezay in the winter of 1745-6, in which his brother-in-law, Nicolas Coulon de Villiers greatly distinguished himself; in 1750 was charged with the erection of a fort on the river St. Jean (present New Brunswck), which he commanded for two and a half years; in 1754 he accompanied his brother-in-law Louis Coulon de Villiers in the attack on and defeat of Colonel Washington at Fort Necessity; in 1756 was made captain, and during the following winter commanded Fort Frederic (Crown Point) on Lake Champlain; in 1757 was made commander at Carillon (Fort Ticonderoga), and from there accompanied General Montcalm in the campaign which ended in the capture of Fort William Henry on Lake George; in 1758 participated in the battle of Carillon in which the English under Abercrombie were defeated by Montcalm with great losses; remained in command at Carillon until the evacuation after Wolfe's victory at Quebec in 1759; took part in the gallant but useless victory of Ste. Foye in the attempt to retake Quebec in 1760; and then became commandant of grenadiers (succeeding his relative, Denis de la Ronde, who was killed at Ste. Foye) during the siege of Quebec by the French. He was decorated with the Cross of St. Louis and made Chevalier in 1761.

Ruined by the English conquest, during which his home had been sacked and burned, he returned to his seignory of St. Jean-Port Joli on the south bank of the St. Lawrence, about 60 miles below Quebec. The life there both before and after the conquest is charmingly described by his grandson

(16) A summary of Capt Aubert de Gaspé's military career is given both in P. G. Roy, *La famille Aubert de Gaspé*, and in Philippe Aubert de Gaspé's *Mémoires*.

(Alexis Bailly's Cousin) Philippe Aubert de Gaspé in "Anciens Canadiens", which has often been called Canada's most popular historical romance. In this book, under the slight disguise of the name "d'Haberville", is told the story of the author's grandfather and his manor. Here with the unquestionable authenticity of one who knew them personally, or through the accounts of contemporaries, are described the persons of the Lord and Lady of the manor, the house and its surroundings, the children and their friends, and the kind of life that they and their tenants lived, all spiced with local legends and martial memories.

In a footnote to Chapter XV of the original French edition of this work, which describes the return of the Chevalier St. Luc de la Corne with the frightful tale of the shipwreck of the *Auguste*, an unseaworthy vessel in which French refugees were being sent abroad after the English conquest, the author says: (translation)

"This scene between M. de St. Luc, who had escaped the shipwreck of the *Auguste*, and my grandfather Ignace Aubert de Gaspé, Captain of a detachment of the marines, is related exactly as it was told to me fifty years ago by my paternal aunt, Madame Bailly de Messein, who was twelve years old at the time of the conquest."

The paternal aunt named was Alexis Bailly's grandmother.

"Anciens Canadiens", of which there are several editions in English, and Chapters XVII and XVIII of Parkman's *Old Regime in Canada* are recommended reading for those interested in the way of life under the French Regime.

Coulon de Villiers and de Verchères

And now it is in order to recount the story of what is certainly one of the most distinguished families in the martial annals of the final fifty years of the French rule in Canada. This is the Coulon de Villiers family, of which Madame de Gaspé (Genevieve Aubert de Gaspé Bailly's mother and Alexis Bailly's great grandmother) was a member. Her father and six brothers were Marines — of these two were killed in battle, one died of wounds received in battle,

one died of disease contracted in a winter campaign; and two received the military cross of St. Louis and were made Chevaliers for valor and military accomplishments.

Madame de Gaspé's mother was Angélique Jarret de Verchères, sister of the renowned Canadian heroine of the early years of the Colony, Madeleine de Verchères, and Alexis Bailly's great grand aunt. Their father, François, was a retired officer of the French regiment of the line, called the Regiment Carignan-Salières, which came over with the Marquis de Tracy, and some of whom remained as colonists in Roman fashion. Madame de Verchères was Claudine de Pecaudey, whose nephew, known as Contre-cœur, was the French commander at Fort Duquesne at the time of Braddock's defeat and received the cross of St. Louis for his services there.

M. de Verchères had been allotted a seignory on the south side of the St. Lawrence some distance below Montreal, which was in the path of the Iroquois raiders who were accustomed to detour that way in order to avoid the forts on the Richelieu. There he built a blockhouse and stockade, which because of its exposed position became known as "Castle Dangerous". There in 1692, in the absence of both of her parents, Madeleine, then a child of 14 years, took charge during an Indian attack and successfully defended the manor for more than a week, until relieved by soldiers sent from Quebec. This exploit, which has been told and retold by historians, poets and songwriters (both Canadian and American), earned for Madeleine a life pension from King Louis XIV, because of the splendid example it afforded the early settlers. An admirable and detailed account of same will be found in Parkman.

The Coulon de Villiers men were imbued with a similar spirit. Because of the places where they fought, and of the fact that in two instances young Colonel George Washington was involved, probably makes their story the most interesting to Americans of any of the Bailly relations. The first of the name to come to Canada was Nicolas Antoine, who like Nicolas Bailly de Messein arrived in 1700 as a young enseigne in the Marines. He was born in Mantes, Ile de France, in 1683, and descended from a family

which was ennobled by King Henri IV in 1590. (17) His mother was of the noble family of La Fausse or Fosse, and had a brother who was one of the gentlemen-in-waiting at the court of Louis XIV.

M. de Villiers, as the father was known, most distinguished military services were against the Outagamies of Illinois. While commanding the French post on the St. Joseph river (S. W. corner of present Michigan), in 1730, he struck them a deadly blow (18), and in 1733 while commanding the post at Baie des Puants (present Green Bay, Wis.), both he and a son, Robert, were killed fighting the Sauks. At the time of his death he was a captain.

Captain de Villiers' oldest son was also named "Nicolas Antoine". This identity of names and the further fact that there were so many brothers in military service, as well as the custom of the time of referring to nobles by title only, without baptismal or family names, has greatly confused historians in dealing with the different members of this family. In this account, the Abbé Gosselin's conclusions as to their respective personalities and exploits have been adopted.

The next to lose his life in military service was the youngest brother, Pierre, sometimes called "Lespiney de Villiers". In 1746 while a member of de Ramezay's expedition against the English in Acadia he died of disease contracted there.

Nicolas Antoine, the oldest son, distinguished himself on this same Acadian expedition. He it was who commanded the detachment which defeated Colonel Noble and captured Grand Pré in February, 1747, which Parkman characterizes as "one of the most gallant exploits in French-Canadian annals". The English commander was killed, and de Villiers so severely wounded that he never recovered his health. He was rewarded by being made a Chevalier of St.

(17) *B. R. H.*, vol. XXXIV, 1928, 577.

(18) Parkman, *Half Century*, I, 339-341. Parkman appears to have been mistaken in saying that young Coulon de Villiers, "later victor over Washington", carried the news of this victory to Quebec. See Gosselin, who has made a special study of this and other questions relating to the identity of the various members of this family, who thinks it was almost certainly the oldest brother, Nicolas Antoine.

Louis and Major of Trois Rivières. He died at Montreal on April 4, 1750. (19)

The oldest surviving brother, Louis, and the youngest, called "Jumonville", were the two whose paths crossed that of the young George Washington in armed conflicts which led to extended discussion and controversy, and according to Parkman, started the Seven Years War between France and England. Freeman, in his *Life of Washington* published in 1948, devotes practically two entire chapters to the details of these encounters, the attendant circumstances and the consequences both in the Colonies and in the mother countries. Irving, in his *Life of Washington*, was almost equally detailed, and Parkman, in *Montcalm and Wolfe*, discusses the same to the extent of some twenty-five pages. Canadian historians have been equally concerned to give the French version of the story, and in France the government published a translation of Washington's captured journal. Sir Gilbert Parker, in *Old Quebec*, retells the tale with impartiality. This in brief is what happened:

In the autumn of 1753, young Major Washington had been sent by Governor Dinwiddie of Virginia with a message to the French, challenging their invasion of the Upper Ohio country, and summoning them to withdraw. The French commander at the time was Le Gardeur de St. Pierre, previously mentioned. He replied courteously but firmly that he would have to consult his superiors in Canada, and in the meantime must remain at his post. The following spring Washington, now a Lieutenant Colonel, was again sent to the Ohio country by the Governor of Virginia, with orders to build a fort at the forks of the Ohio, where Pittsburg now stands. On his way there, he learned that the French had already anticipated him and had built fort at that spot, which they called "Fort Duquesne".

Governor Dinwiddie then ordered all available forces to assemble and advance against the French, although England and France were not at war at the time. Washington

(19) Again Gosselin thinks that Parkman was mistaken in thinking that the Canadian commander at Grand Pre was the same person, who later defeated Washington at Fort Necessity. It was again Nicolas Antoine, who died in 1750, some four years before the Washington incident.

meanwhile had advanced and was scouting on the Youghioheny, a branch of the Monongahela, some distance southeast of the French fort, when he was told by his Indian allies that the French had sent out a party to attack him. He therefore planned to surprise them, attacked their camp at dawn in a snowstorm, killed their commander, Jumonville de Villiers, and killed or captured nearly all of the others in the party. After the fighting was over, the prisoners told Washington that the party, which was small, had in fact been sent out by the French commander at Fort Duquesne with a message to the English that they should withdraw from domains claimed by the King of France. Washington was frankly skeptical, as shown by his captured journal (20). The French always maintained that the attack on and killing of Jumonville was the assassination of a peaceful ambassador contrary to the laws and practices of civilized nations. Whatever else may be said about this incident, Parkman's judgment of the same is expressed as follows:

“Judge it as we may, this obscure skirmish began the war that set the world on fire.”

But this was only the beginning of trouble for young Colonel Washington. He returned to his camp at Great Meadows and sent for reinforcements, meanwhile beginning some entrenchments and palisades which he called Fort Necessity. Reinforcements consisting of Indians, more Virginians and a company of Regulars from South Carolina arrived. The French at the fort had by this time received word of the death of Jumonville, and had also been strongly reinforced. Among the latter was the elder brother of Jumonville, Louis Coulon de Villiers, an experienced soldier, who immediately sought and received command of a considerable force, prepared, as the French said and believed, “to avenge” the slaying of Jumonville and his men. Early in the morning of July 3, 1754, this force attacked Fort Necessity, and after an all day fight, proposed a parley at dark. This resulted in the preparation by the French of articles of capitulation, which were signed by Washington, by Mackay, the

(20) *George Washington's Diaries*, N. Y. Houghton, Mifflin & Co. 1925, I, 43-66; 72-102.

commander of the Regulars, and by Coulon de Villiers. This paper contained language in effect admitting the "assassination" of Jumonville. On the next morning, July 4, 1754, Washington abandoned the fort and began his long retreat back to Virginia. It was considered a disastrous defeat for the English, and resulted in much recrimination in the Colonies, in England and in France. Louis Coulon de Villiers was henceforth to be known as the avenger of Jumonville and the conqueror of Washington.

The above is the merest outline of the salient facts that are known regarding these two incidents. Washington's two principal biographers, Irving and Freeman, recount them at great length and in much detail. Parkman devotes a full chapter and an appendix to them. There are many French versions. (21) Indeed, they are told in one form or another in practically every historical work dealing with the period.

Louis Coulon de Villiers' military career did not end with this incident. In 1756 he commanded a force sent to harass Oswego and cut off its communications with Albany. In 1757 he was with Montcalm in the siege and capture of Fort William Henry, where he sufficiently distinguished himself to gain the coveted cross of St. Louis. Shortly after this campaign, he contracted smallpox, which was one of the great scourges of armies of the time, and died in the hospital at Quebec, and was buried in the cathedral.

Just one enlightening human touch concerning Louis. The author of "Anciens Canadiens", his grand nephew, says of him:

(translation) "My grand uncle, Coulon de Villiers died of the smallpox at the age of 60 and some years in repeating, over and over these words: Me, to die in a bed like a woman! What a sad fate for a man who has confronted death so many times on the field of battle."

This leaves to be mentioned only the sixth and last of the warrior brothers, François, commonly called "the Chevalier". He had fought the Outagamies in the Illinois country with his father and brothers, and was actually the one

(21) For French versions, see Gosselin and Jean Bruchesi, *Histoire du Canada Pour Tous*, Montréal, 1934, I, 258-259.

who took the news of the death of his father and brother back to Montreal, as told by Parkman. In 1743 he commanded the post on the River St. Joseph, where his father and older brother, Nicolas, had preceded him. Then he was sent to Louisiana, and was with Bienville in Mississippi in 1753, where he was made captain. Then he was stationed at Fort Chartres, a famous post on the east bank of the Mississippi, near Kaskaskia and a short distance below present St. Louis. While there he obtained permission from the commandant to lead an expedition to avenge his brother, Jumonville, to the Upper Ohio country, and in 1756, while on this errand, captured the English Fort Granville in Pennsylvania. For this, he was known as the second avenger of Jumonville. He also took part in the French victory over Major Grant at Fort Pitt in 1758, for which he received the cross of St. Louis. In 1759, he was captured by the English in the fighting around Fort Niagara. After being exchanged at New York, he returned to Louisiana where he remained for the rest of his life. He died at New Orleans at the age of 81 years.

Conclusion.

We have now come to the end of these notes on the French, Canadian and Acadian forbears of Alexis Bailly. They show him to have been the scion of half a score of families of the Noblesse of New France; of three that were of the old French Nobility, antedating the founding of New France; of three which furnished outstanding leaders of the Church and Cloister; of three from which came civic officials of the highest rank; of three whose warriors were knighted for valiant deeds and military prowess; and of one which shone in all these fields and in those of literature, trade and commerce as well. They were not only noble, but also brave, gallant, devout and enterprising. Their names and deeds still have the power to charm, thrill and inspire us. In peerless phrases of enduring eloquence, the great American historian, Francis Parkman, epitomizes this vanished epoch thus:

“The French dominion is a memory of the past, and when we evoke its departed shades, they rise upon us from their graves in strange, romantic guise. Again their ghostly campfires seem to burn, and the fitful light is cast around on lord and vassal and blackrobed priest, mingled with the wild forms of savage warriors, knit in close fellowship on the same stern errand. A boundless vision grows upon us; an untamed continent; vast wastes of forest verdure; mountains silent in primeval sleep; river, lake, and glimmering pool; wilderness oceans mingling with the sky. Such was the domain which France conquered for civilization. Plumed helmets gleamed in the shade of its forests, priestly vestments in its dens and fastnesses of ancient barbarism. Me steeped in antique learning, pale with the close breath of the cloister, here spent the noon and evening of their lives, ruled savage hordes with a mild parental sway, and stood serene before the direst shapes of death. Men of courtly nurture, heirs to the polish of a far-reaching ancestry, here, with their dauntless hardihood put to shame the boldest sons of toil.”

All of this, through their descendants like Alexis Bailly, has become a part of the Minnesota and American heritage.

EDWARD C. BAILLY

White Plains, N. Y.

NOTES SUR LES SEIGNEURS DE BEAURIVAGE

1.—*Gilles Rageot sieur de Beaurivage* 1689-1754. Négociant à la place de la Basse-Ville de Québec. Fils du notaire Gilles Rageot et de Madeleine Morin et petit-fils d'Isaac Rageot et de Louise Duret de St-Jean de l'Aigle, diocèse d'Evreux.

Le premier Seigneur avait épousé Elizabeth Douaire de Bondy dont il eut trois fils: Louis-Étienne, Joseph-Gilles et Charles.

Le premier Seigneur ne semble pas avoir établi aucun censitaire sur ses terres. Il décéda le 19 mai 1754, âgé de 65 ans.

2.—Louis-Etienne et Gilles Rageot fils du précédent. Charles était mort jeune. Gilles Rageot était déjà marin à l'âge de 16 ans, il était capitaine du *Hardy* de la flotte de Canon en 1759. Après la conquête il s'établit à La Rochelle et ne revint pas au Canada.

Quant à Louis-Etienne, né en 1727, il épousa le 16 juillet 1776, Marguerite Marion, fille de Jérémie Lafontaine de St-Nicolas. Selon J.-Ed. Roy il aurait fait quelques tentatives infructueuses de colonisation sur ses terres de Beurivage. Il est sûr qu'Etienne Simonneau, Jérôme Délâge, Pierre Relet, Pierre Matte, Basile Lamothe, J.-B. Audet dit La-pointe, François Boucher, François Desrosiers, Pierre Gouin, Joseph Jalbert, furent parmi les censitaires de ces temps héroïques.

La concession des terres de Beurivage remonte au 1er avril 1738 et fut octroyée par le gouverneur Beauharnois et l'Intendant Hocquart. C'était un apanage environ 250 milles carrés. (Rég. & Ord. des Intendants, v. 16. p. 85.) (Titres seigneuriaux, p. 200.)

Louis Rageot lui-même, accompagné de sa femme et de sa vieille mère, occupa et défricha quelque peu le fief de 6 arpents, les 10e et 11e terres au nord-est de la rivière de Beurivage, en partant des limites nord. Ce fief fut réservé par les Beurivage lors de la vente de la Seigneurie à Alexander Fraser en 1783, puis vendu à M. le Curé Dufresne en 1829 pour 40 l. En 1839 le bon curé payait rente pour ce terrain.

En 1772, les colons établis avec le Sieur Beurivage portèrent plainte devant la cour des Plaidoyers communs, du fait que Beurivage n'avait pas érigé de moulin à farine comme il le devait.

La Cour condamna Beurivage à en ériger un. Nous ne pouvons dire si l'ordre fut exécuté, mais nous verrons le

juge Davidson, tuteur du jeune Seigneur Walter, son fils, s'empresse d'en faire ériger un par Frechette en 1791.

La cession de la Seigneurie se fit devant Mtre J.-A. Panet le 18 septembre et le 1er octobre 1782 pour une somme d'environ 500 l. (\$2,000).

Le Sieur Louis Rageot finit par aller résider à St-Nicolas où il mourut le 3 juillet 1797, quelques-uns de ses descendants cultivent encore la terre à St-Nicolas.

(Références: Bulletin des R. Historiques, nov. 1916; Rapport de l'archiviste 1939-40 et Terrier Seigneurial.)

3.—*Alexander Fraser*. — Né en Écosse vers 1729 de bonne famille, apparenté semble-t-il à cet Alexander Fraser, baron de Lovat.

Dans les Highlanders des Fraser, il n'y avait pas moins de six officiers du nom d'Alexander Fraser. Il est probable que le Seigneur de St-Gilles et de la Martinière était cet officier mentionné comme le lieutenant Alexander Fraser qui fut blessé à la bataille de Ste-Foye en 1760.

Demeuré au Canada après la conquête, il acheta de James Murray, gouverneur de Québec, la Seigneurie de la Martinière en 1763. En 1775, il se porte acquéreur pour \$20.00 du fief de Vitré, puis en 1782 des terres de Beau-rivage.

Vers 1765, il avait épousé Jane McCord, fille de John un des premiers marchands de Québec. Elle mourut prématurément en 1767 lui laissant deux fillettes: Margaret et Jane.

Margaret devint l'épouse de John Reed un des premiers maîtres d'école anglais de Québec, plus tard protonotaire de la Cour du Banc du Roi à Montréal.

Jane épousa Arthur Davidson avocat puis juge à Montréal. Ainsi que sa mère, elle décéda prématurément laissant trois jeunes enfants: Jane, Eliza et Walter.

En 1783, A. Fraser concéda des lots à 15 vétérans allemands (colonie allemande). Alexander Fraser avait sa ré-

sidence sur la rue des Remparts à Québec, et des pieds-à-terre à St-Gilles et à St-Gervais.

Il mourut à St-Gervais le 19 avril 1799 et fut inhumé le 22. (Régistres de l'Église Presbytérienne.) Il avait légué sa seigneurie de St-Gilles, le 25 juin 1791, à son petit-fils Walter Davidson alors âgé de 10 mois à peine. (Grefte J. Papi-neau, (Rég. des Fois et Hommages V. 5 p. 258.) Son père, Arthur Davidson s'occupa de faire valoir l'héritage de son fils. (Références: W. S. Wallace dans B.R.H. juin, 1937; P.-Georges Roy, *Histoire de Beaumont*.)

4.—*Walter Davidson*. — Né en 1790. Le nom de son épouse née à Glasgow nous est inconnu. En 1819, il achète la terre de Jérôme Délège (Jos. Doherty) pour en faire son domaine et y construire un manoir.

En 1817, il fut élu commissaire chargé de voir aux communications intérieures du comté de Dorchester dont une partie dépendait de sa Seigneurie.

Après l'ouverture du chemin de Craig en 1810, la Seigneurie vit arriver de nombreux colons dans St-Gilles, et la prise des lots dans St-Patrice et St-Sylvestre remonte à 1820. Un Mc Crelly était le gérant du Seigneur à St-Gilles en 1803.

Il semble que Walter Davidson était très actif et que bien servi par les circonstances, il donna un essor prodigieux au peuplement de ses terres.

Au printemps de 1825, une chute de cheval, alors qu'il montait un poulain ombrageux, fut cause de lésions crâniennes qu'il alla faire traiter en vain par les meilleurs chirurgiens de Glasgow. C'est là qu'il serait mort.

Une clause de substitution mise dans le contrat de donation par Fraser, au cas où Walter viendrait à mourir avant 40 ans d'âge, fit échoir la Seigneurie en partage à ses soeurs Mmes David Ross (Jane) et Robert Mc Kay (Eliza). Réf. W. S. Wallace. — J.-É. Roy, *Hist. Seig. de Lauzon et Terrier Seigneurial*.

5.—*David Ross — Robert Mc Kay 1825-1837*. Il semble d'après les anciennes formules de contrat que David Ross avait hérité des trois quarts et Mc Kay du quart indivis.

Nous ignorons quand les Ross achetèrent la part des Mc Kay. L'industrie du bois de construction, madriers et planches débités dans ses moulins de St-Gilles et St-Patrice occupa le premier Seigneur Ross. Wm. Pooler et Wicksteed, paraissant avoir été les gérants de la Seigneurie à cette époque.

De son mariage avec Jane Davidson en 1803, il eut dix enfants. Son fils aîné, Arthur, hérita de la Seigneurie en 1837.

6.—*Arthur Ross*, 1837-1871. Né vers 1805 il épousa en 1840 Elizabeth Webster dont il eut cinq enfants: Eliza Jane: 1841-1915; Arthur Davidson: 1842-94; Isabella Arm.: 1844-1884; George: 1845-1892; Emily: 1850-1929 (Mrs Crawford).

C'est Arthur Ross dit-on, qui, après l'incendie du manoir seigneurial de St-Gilles après 1842 probablement, érigea le premier manoir à St-Patrice sur les terres du domaine, améliora le moulin banal existant déjà sur le site du moulin Bilodeau actuel.

La terre seigneuriale de St-Gilles acquise de Jérôme Délage en 1819 fut louée en 1847 à William et James Spear pour une rente annuelle de \$8.00.

En 1859, lors de l'abolition des droits seigneuriaux, le commissaire S. Lelièvre établissait la valeur des biens et des droits lucratifs de la Seigneurie de Beurivage à la somme de \$100,412.83 et le droit de quint à \$1261.66. Nous ignorons quelle part des \$10,000,000 votés pour indemniser les Seigneurs, reçut Arthur Ross à cette époque.

Vers 1859, Arthur Ross fit don d'une terre pour les futurs besoins des catholiques qui songeaient à demander l'érection de St-Patrice en paroisse distincte. Arthur Ross mourut en janvier 1871 et son fils Arthur Davidson hérita de sa Seigneurie.

7.—*Arthur Davidson Ross*, 1871-1894, né en 1842, il épousa en 1887 Mary C. Simpson 1861-1944 qui lui donna trois enfants: Georgina (Mrs A. C. Roy; Dorothée (Mrs Lewis) et Arthur Cecil: 1890-1918.

Il fut choisi comme premier maire de la nouvelle municipalité de St-Patrice le 11 février 1873, mais il démissionna le 2 mars 1874, à cause du refus de la municipalité de coopérer au passage d'un chemin de fer projeté par la Sherbrooke Eastern Township and Kenebec Railway Co. (A. Nadeau, *H. de St-Patrice.*)

En 1882, aux élections fédérales, il se porta candidat du parti conservateur dans Lotbinière contre M. M.-C. Rinfret, député libéral sortant. Monsieur Ross ne fut battu que par 213 voix.

Ses censitaires se souviennent des contributions aux œuvres paroissiales de ce bon gentil homme si courtois. Après sa mort survenue en 1894, sa veuve géra les affaires de la Seigneurie et ce, même après la majorité de son fils Cecil en 1911, aidé par MM. Isaïe Demers et Georges O'Hurley comme gérants.

8.—*Arthur Cecil* 1911-1918, né en 1890. Arthur Cecil devenu majeur, laissa semble-t-il à sa mère le soin de la gérance de la Seigneurie se contentant de la seconder dans son travail, pendant les quelques années de son séjour à St-Patrice.

Enrôlé volontaire en août 1914, il fut fait capitaine en mars 1917 du 5e Bataillon d'Infanterie, avec lequel il prit part aux batailles de la Somme, de Pashendale, d'Amiens où il fut blessé mortellement en août 1918. Décoré de la Croix militaire avec palme. Il était célibataire.

9.—*Mrs Mary C. Simpson Ross* 1918-1944. — Elle continua l'administration de la Seigneurie jusqu'à sa mort survenue le 15 mars 1944. En 1941, elle avait cédé à regret ses droits de rente sur les fonds de terre de ses censitaires, tout en conservant son domaine forestier. De conduite irréprochable, très charitable, elle avait aidé magnifiquement les paroisses de St-Gilles et de St-Patrice dans la construction de leurs salles publiques respectives. Une grange, étable et une porcherie modèle avaient à grand frais été érigées par ses soins vers 1920, sur la ferme seigneuriale.

10.—*W. A. Lewis*, propriétaire depuis 1944 du domaine forestier.

Le manoir seigneurial et la ferme furent vendus par la succession à Mons. Philippe Therrien de St-Patrice. Un pied-à-terre et une tour d'observation ont été construits à St-Gilles à un mille environ au sud du village.

M. Raymond O'Hurley, maire de St-Gilles, est l'actuel gérant du domaine forestier.

ARTHUR CAUX, M.D.

UNE NOUVELLE VIE DE CHAMPLAIN

Bishop, Morris. "Champlain, The Life of Fortitude". Toronto, The Ryerson Press, 1948. 364 pp. \$4.00.

M. Bishop, poète et biographe américain, a une prédilection pour les récits d'aventures des premiers colonisateurs de l'Amérique. Après nous avoir fait revivre, dans une oeuvre antérieure, l'"Odyssée de Cabeca de Vaca", l'explorateur espagnol du Paraguay, c'est avec attachement et patience qu'il s'est penché sur les récits des voyages de Champlain.

Rien de chevaleresque, d'épique dans cette histoire du pionnier qui a réussi à établir les bases d'une colonie française à Québec. On n'y retrouve, au contraire, que la ténacité, l'esprit d'entreprise, le courage d'âme et la sincérité en face des difficultés quotidiennes et des incompréhensions humaines. C'est l'histoire de l'explorateur et du militaire qui essaie d'atteindre, en ligne droite, l'idéal dont il a rêvé et qui le fascine.

L'auteur rend justice à son héros lorsque, au milieu des aventures qui forment le fond de cette biographie, il laisse entrevoir les qualités multiples du génie de Champlain: à la fois artiste, cartographe, navigateur et historien. C'est peut-être là le mérite principal et l'intérêt de cet ouvrage.

L'auteur n'apporte aucun fait absolument nouveau sur la vie de Champlain. Il s'est inspiré d'à peu près tout ce qui

a été écrit sur le sujet par les auteurs de l'époque, entre autres Sagard et Lescarbot, et par les auteurs modernes, Laverdière, Parkman, Dionne, etc. Il les nomme rapidement à la fin de son ouvrage; malheureusement cette bibliographie si incomplète nous semble être un défaut assez grave dans une étude historique.

Devrions-nous encore reprocher à M. Bishop, malgré qu'il en avertisse chaque fois le lecteur, certains passages et interprétations qui semblent par trop personnels. Les dialogues qu'il imagine entre Champlain et Pont-Gravé (p. 138) et, plus loin, avec Jeannin (p. 187); les raisons qu'il apporte au mariage de l'explorateur alors âgé de 43 ans avec une jeune fille de 12 ans (p. 168) manquent peut-être d'objectivité scientifique.

Cette biographie, écrite dans un style agréable, simple et toujours humoristique, se ferme sur une belle page où l'auteur dresse une synthèse du caractère courageux et idéaliste de Champlain.

C. C.

LE NOMMÉ DESCHENAU

Le nommé Deschenaux ! Voilà bien encore une preuve que les officiers de Justice chargés de découvrir et d'amener les profiteurs de la guerre de Sept Ans ne connaissaient pas grand'chose de la Nouvelle-France. Si le sieur Deschenaux était inconnu là-bas, par contre peu d'habitants de la colonie n'en avaient pas entendu parler. On ne parvenait à l'intendant Bigot que par le truchement de son secrétaire, le sieur Deschenaux, et ceux qui avaient une faveur ou simplement la Justice à réclamer de l'intendant savaient que Deschenaux était son âme damnée. Dans les dernières années du régime français, Deschenaux était aussi impopulaire que son maître parmi les gens du peuple.

Joseph Brassard Deschenaux né à Québec le 28 septembre 1722, du mariage de Charles Brassard dit Deschenaux et de Marie-Josephte Hubert, est un de ceux qui furent le plus maltraité par l'irascible sieur de C. Il dit de l'ancien secrétaire de Bigot :

“Brassard Deschenaux étoit né à Québec, — fils d'un pauvre Cordonnier ; un Notaire qui avoit été en pension chez son père lui avoit appris à lire. Comme il étoit d'un esprit vif et pénétrant, il profita beaucoup, et entra fort jeune au Secrétariat de M. Hocquart, alors Intendant. M. Bigot, qui l'y trouva, l'a toujours conservé, et le fit faire, non sans peine, écrivain de la marine ; et comme il étoit laborieux et d'un caractère rampant, lui accorda bientôt sa confiance, et ne vit et n'agit que par lui : mais cet homme étoit vain, ambitieux, insupportable par ses hauteurs, et surtout avoit une envie si démesurée d'amasser de grands biens, que son proverbe ordinaire étoit de dire : “qu'il en prendroit jusque sur les autels” ; on ne doit point s'étonner qu'avec de pareils sentimens il n'ait souvent abusé de la confiance de son maître, et ne lui ait fait faire bien des fautes.”

Les dires du sieur de C. sont en partie vrais, du moins pour les premières années de Deschenaux. En effet, nous voyons par le recensement paroissial de Québec de 1744 que

le notaire Du Laurent était en pension chez le cordonnier Brassard dit Deschenaux, ce qui confirme presque que le notaire Du Laurent lui montra à lire.

Deschenaux acquit vite la confiance de l'intendant Hocquart qui, dès le 2 février 1745, le commettait pour se transporter dans les paroisses de la rive sud du gouvernement de Québec afin d'y dresser le recensement de chaque paroisse ou seigneurie. On doit regretter la perte ou la disparition de ce recensement nominal qui aurait été si précieux pour l'histoire de nos familles canadiennes.

A son tour, l'intendant Bigot, le 15 avril 1750, donnait à Deschenaux une commission de receveur pour faire la perception de l'imposition ordonnée sur tous les habitants de Québec pour l'entretien des casernes des troupes de la capitale. N'est-ce pas là l'origine de l'impopularité de Deschenaud à Québec pendant un certain nombre d'années? Cette imposition pour l'entretien des casernes avait été reçue avec une extrême répugnance par tous les habitants de la capitale.

Le 6 octobre 1754, Bigot donnait encore une marque de confiance à Deschenaux. Le trésorier de la marine, le sieur Imbert, passant en France, Bigot chargeait son secrétaire de le remplacer pendant toute la durée de son absence.

On comprendra sans peine qu'au procès de 1763 Deschenaux, secrétaire et âme damnée de Bigot, fut un des principaux accusés. Deschenaux resté dans la colonie on le jugea par contumace. Dans son témoignage Cadet ne le ménagea pas. Il déclara qu'il donnait 40,000 livres par année à Deschenaux (p. 273) et qu'en outre il lui fournissait gratuitement la viande nécessaire à sa maison (p. 351).

Le Châtelet, par son jugement du 10 décembre 1763, déclarait:

“Le dit Deschenaux, d'avoir profité sciemment du surhaussement de prix accordé par le dit Bigot à des marchandises particulières fournies par le dit Deschenaux et le dit Cadet au poste de Miramichy en 1758, et d'avoir fait refaire en 1760 les états de la dite fourniture qu'il a fait mettre sous

des noms empruntés, et dans lesquels pour pallier la dite surappréciation, les quantités ont été augmentées de moitié, et les prix diminués à proportion; d'où il est résulté que le Roi a souffert le même préjudice que si les premiers états eussent subsisté: ledit Deschenaux suspect d'avoir, comme chargé de la distribution des vivres aux Acadiens retirés à Québec, fait payer en argent par ledit Cadet une plus grande quantité de rations qu'il n'en avoit réellement fourni auxdits Acadiens, lesquelles rations non fournies ont été néanmoins employées dans les états de consommation, au préjudice du Roi; et suspect d'avoir reçu annuellement dudit Cadet une somme de 40,000 livres".

Le sieur Deschenaux fut banni de la ville de Paris pour cinq ans, et condamné en outre à une amende de cinq cents livres et une restitution de trois cent mille livres. La sentence, de plus, devait être affichée en place de grève.

La condamnation portée contre Deschenaux ne le dérangea guère puisqu'il était resté à Québec et qu'elle ne pouvait être exécutée dans la colonie devenue possession anglaise.

Le sieur Deschenaux ne manquait pas de toupet. A l'hiver de 1765, par l'entremise de l'ambassadeur d'Angleterre en France, il demanda un sauf-conduit pour venir se justifier devant le Châtelet de Paris des accusations portées contre lui. Nous voyons par une lettre du président du Conseil de Marine au comte de Guerchy du 30 décembre 1765 que cette demande fut accordée.

Il semble que le sieur Deschenaux passa en France à l'automne de 1766 puisque le 3 février 1767 le président du Conseil de Marine, dans une lettre à M. de Fontanien, fait allusion à une déclaration de l'ancien secrétaire de Bigot. Celui-ci affirmait qu'une quantité de billets de caisse imprimés, laissés à Québec, n'avaient pas été brûlés. Ces billets en question, s'ils tombaient entre les mains d'habiles faussaires, pouvaient occasionner beaucoup d'ennuis au gouvernement du roi de France. C'est pourquoi le président du Conseil de Marine mettait M. de Fontanien en garde.

Est-ce cette déclaration de M. Deschenaux qui lui valut sa réhabilitation? En tout cas, il revint au Canada avec un "certificat de bonne conduite" qui dut faire sourire ceux qui connaissaient l'origine de sa fortune.

Joseph Brassard Deschenaux par goût ou par prudence pour ne pas éveiller les soupçons vécut modestement, très modestement même, aussi longtemps que la Nouvelle-France fut la propriété de la vieille France. Mais une fois les Anglais maîtres définitivement du Canada, n'ayant plus à craindre un règlement de comptes avec ses anciens maîtres, il leva le masque. Avec les deniers amassés au temps de la prospérité, il se mit à acheter des biens-fonds afin d'assurer aux siens des revenus plus assurés que des prêts à courts termes.

Dès le départ de la colonie de son ami Péan, il avait acheté ses seigneuries de la Livaudière et de Saint-Michel (partie de l'ancien fief et seigneurie de la Durantaye). Le 9 septembre 1765, Deschenaux faisait encore une superbe acquisition en achetant de Nicolas Renaud d'Avènes des Méloizes le fief et seigneurie de Neuville dit la Pointe-aux-Trembles (1). Un peu plus tard, en 1769, Deschenaux essayait de faire l'acquisition de la seigneurie de Beaumont mais elle était divisée entre plusieurs propriétaires, ce qui rendait la tâche plus difficile. Tout de même, il réussit à en acquérir quelques parts importantes: un sixième, le 25 septembre 1769, de Charles Girard (2), un tiers d'un sixième, le 28 décembre 1769, de Etienne Couture dit Lafrenaye et de Thérèse Girard, sa femme (3) et finalement, le 18 janvier 1770, Deschenaux achetait de Jacques Bélanger et de Marie-Françoise Morel de la Durantaye, sa femme, et de Nicolas-Charles-Louis Lévesque et de Cécile Morel de la Durantaye, sa femme, les droits que tous possédaient dans la seigneurie de Beaumont (4). La même année 1770, le 18 mars, Deschenaux était devenu propriétaire du quart de la seigneurie de Bélair, voisine de sa seigneurie de Neuville. Il

(1) Acte de Saillant, 9 septembre 1765.

(2) Acte de Simon Sanguinet, 25 septembre 1769.

(3) Acte de Simon Sanguinet, 28 décembre 1769.

(4) Acte de Simon Sanguinet, 8 janvier 1770.

avait acquis toutes les parts de Joseph Toupin Dussault, de Alexis Dussault et de Marie Godin (5).

Comme on le voit ici, le fils du petit cordonnier Charles Brassard dit Deschenaux était devenu un "haut et puissant seigneur".

Mais les acquisitions du sieur Deschenaux ne se bornèrent pas aux seigneuries. La misère des temps forçait nombre de bourgeois de Québec à vendre leurs propriétés. Deschenaux en acheta plusieurs à d'excellentes conditions parce qu'il pouvait payer comptant. Sa vaste maison de la Côte du Palais était une des plus belles de la ville de Québec et c'est là que la plupart de ses censitaires de Neuville, de la Livaudière, de Beaumont, de Bélair, etc., venaient payer leur cens et rentes.

Avec les années, Deschenaux était devenu un bourgeois rangé, presque édifiant. Il fut même marguillier de Notre-Dame de Québec et parvint par ses sages avis et son administration éclairée à mettre en bon ordre les finances de la paroisse mère de Québec que la guerre avait fort appauvrie.

Joseph Brassard Deschenaux décéda à Québec le 18 septembre 1793, à l'âge de 71 ans.

Comme tout se pardonne et s'oublie même ici-bas. Combien parmi ceux qui suivirent le convoi funèbre de Deschenaux se rappelaient qu'il avait joué un rôle important dans les tricheries de Bigot et de sa bande.

PIERRE-GEORGES ROY

(5) Acte de Gouget, 18 mars 1770.

L'ESCLAVAGE DANS LA PRESQU'ÎLE

(suite) (1)

Les notes suivantes complètent l'historique déjà paru dans le Vol. 55 du "Bulletin" relativement à l'esclavage dans la presqu'île de Vaudreuil et Soulanges.

La première trace d'esclavage dans cette région remonte au 1er décembre 1765, alors que dans l'après-midi du même jour est inhumé aux Cèdres, le corps d'un panis âgé d'environ 17 ans et baptisé par Messire Sartelon, curé de Sainte-Anne du Bout de l'Île. Cet esclave mort chez François Laplante, de l'Île-Perrot est désigné "la propriété du Bonhomme Laplante" du même lieu.

Aux Cèdres, le 26 octobre 1771, nous assistons à l'inhumation de Charlotte, panisse décédée la veille âgée de 10 ans et appartenant à François Saint-Léger de la même paroisse.

Encore aux Cèdres, le 12 août 1779, sépulture du corps de Jacques-Antoine, panis décédé la veille âgé de 8 ans. Le défunt est la "propriété" du Sieur Joachim Biron, notable de l'endroit.

Le 14 avril 1781, l'on inhume toujours aux Cèdres, le corps de Jean-Baptiste, décédé depuis cinq jours âgé de 6 ans, fils de Pierre Défond panis et de Josephite, sa femme, sauvagesse du Lac des Deux-Montagnes (Oka). Ce panis dénommé Défond semble selon toute probabilité avoir réussi à s'émanciper de la tutelle de son maître.

Le 15 mai de la même année, inhumation aux Cèdres, de Laurent décédé le 13 courant, fils des précédents.

A Soulanges (Les Cèdres) le 16 décembre 1783, sépulture de Simon, panis âgé d'environ 11 ans. Le nom du "propriétaire" n'est pas indiqué. Jean Duprat et Jean-Baptiste Coulon sont présents à la cérémonie.

Enfin aux Cèdres, le 18 mai 1790, inhumation du corps de Charlotte, panisse décédée avant hier âgée d'environ 20 ans et ondoyée "à la maison" la veille de son décès. Etienne Dutemple, bedeau sert de témoin à la sépulture.

ROBERT-LIONEL SÉGUIN

(1) Voir *B. R. H.*, vol. 55, 1949, p. 91.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DE SAINT-OURS DAUPHINÉ ET CANADA

(suite)

M. de Saint-Ours, qui habitait toujours Montréal, étant tombé malade, y fit son testament. Le notaire Adhémar le reçut, exactement l'écrivit sous sa dictée, le 7 novembre 1709 (56).

Peu après, M. de Saint-Ours se décida à venir habiter sa principale seigneurie. Le 24 septembre 1710, il louait sa maison de Montréal, moyennant 100 livres par an, au major de la ville, Jean Bouilhet de La Chassaigne (57).

Il ne cessait de quémander, avec plus ou moins de succès. En 1709, il avait posé sa candidature au gouvernement des Trois-Rivières. La démarche était maladroite. A. M. de Quinson, qui naturellement était intervenu, le ministre répondit que M. de Saint-Ours s'était retiré du service, qu'il avait accepté une pension de retraite; que par conséquent il s'était mis lui-même dans l'impossibilité d'avoir désormais aucun emploi militaire (58).

Rembarré de ce côté, Perre de Saint-Ours se retourna d'un autre. Dûment averti qu'il n'avait plus rien à espérer dans l'épée, il voulut passer dans la robe et s'inscrivit pour une place de conseiller honoraire au Conseil Supérieur. Mais M. de Quinson, qui s'était chargé de présenter sa supplique, fut mal reçu. Le ministre lui fit savoir qu'on ne pouvait nommer conseiller honoraire quelqu'un qui n'avait jamais été conseiller, "cela estant contre les règles". Il terminait sur une vague assurance qu'il proposerait au Roi M. de Saint-Ours pour le premier siège de conseiller qui viendrait à vaquer (59). Mais M. de Saint-Ours, qui n'avait pu l'être en 1708, ne devait pas l'être davantage après 1711.

(56) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, pp. 95-96.

(57) *Ibidem*, pp. 103-104.

(58) Le ministre à M. de Quinson, 25 avril 1710. Arch. des Colonies B. 32 (2e partie) fol. 3.

(59) 20 juillet 1711. Arch. des Colonies B. 33 (2e partie), fol. 181. Mais Saint-Ours laissa croire aux gens de Veurey que le Roi l'avait récompensé comme il jugeait l'avoir mérité.

Il n'avait pas toujours tort dans ses réclamations. N'aurait-il pas eu quelque raison de compter sur ses pensions? Il aurait dû les toucher régulièrement. Mais, on était alors en pleine guerre de Succession d'Espagne, et il n'était sorte d'économie que le Roi ne pratiquât. M. de Saint-Ours rappelle ce qui lui est dû. Et voici les réponses qu'il reçoit: "Je suis fâché que vous ne soyez pas régulièrement payé, mais je ne puis rien faire sur cela." (7 juillet 1711) (60). "J'entre fort dans les peines que vous me marquez avoir au sujet de vos pensions qui ne vous sont point payées. Vous devez espérer que des temps plus favorables et moins difficiles vous en procureront le paiement..." (21 juin 1712) (61). "Je suis très fâché de l'état fâcheux où vous me marquez que vous êtes réduit par le défaut de paiement de vos pensions. Je souhaiterois de pouvoir vous soulager en vous faisant payer, mais cela ne dépend pas de moi. Il faut que vous vous donniez encore patience et que vous fassiez du mieux que vous pourrez dans ces temps difficiles." (4 juillet 1713) (62).

Des affaires d'intérêts allaient diviser la famille de Saint-Ours. En 1714, son chef n'avait pas encore rendu compte à ses enfants de la communauté de biens qui avait existé entre lui et Marie Mullois. Jean-Baptiste et Pierre de Saint-Ours, ainsi que leurs soeurs, en appelèrent à l'intendant Bégon. Une ordonnance de celui-ci, datée du 1er juillet 1714, prescrivit le partage de la succession. M. de Saint-Ours s'exécuta. "Il fut démontré par l'inventaire (Tetro, notaire à Verchères, 19 juin 1714) que l'actif des effets mobiliers s'élevait à une somme de 1681 livres (dont 650 pour les meubles proprement dits et 40 pour le bétail) sur laquelle il fallait déduire 365 livres de dettes, de sorte qu'il ne restait plus que 1316 livres à partager. Comme en vertu de son contrat de mariage avec Marie Mullois, M. de Saint-Ours avait droit à un préciput de 3000 livres, on peut juger qu'il ne resta pas grand'chose aux gendres qui avaient épousé des filles de cette illustre famille... Les héritiers durent se rabattre sur le partage de la seigneurie de Saint-Ours qui ne va-

(60) Arch. des Colonies B. 33 (Amérique Septentrionale 1711) fol. 147 v^o.

(61) Arch. des Colonies B. 34 (Canada 1712), fol. 45 v^o.

(62) Arch. des Colonies B. 35, fol. 308 v^o.

lait pas grand'chose alors. Après que M. de Saint-Ours eut prélevé sa moitié, il ne resta plus à ses enfants qu'un dixième chacun dans cet apanage." (63)

M. de Saint-Ours, en 1705, et du chef de sa seconde femme, était entré pour un neuvième dans la succession de Jean-Baptiste Le Gardeur, écuyer, sieur de Saint-Michel, capitaine de vaisseau. Le 7 juillet 1714, les deux époux vendaient leur part pour la somme de 1011 livres à Messire Michel Bégon, chevalier, seigneur de la Picardière, conseiller d'honneur au Parlement de Metz et intendant de la Nouvelle-France (64).

M. de Saint-Ours liquidait, réalisait; il cherchait à faire le plus possible d'argent. Le 6 août 1716, il vendait sa maison de Montréal pour 4,500 livres. Mais il ne s'y était résolu que parce qu'il avait des dettes. Celles-ci payées, il ne lui revint que 2,609 livres. Il eut la droiture de les partager avec ses enfants (65).

Une aubaine lui échut alors. En 1717, il fut compris sur la liste de distribution des congés. On appelait ainsi les permis de traite — il y en avait vingt-cinq par an — qui donnaient le droit d'aller faire le commerce des fourrures chez les sauvages. Ils étaient, soit attribués à des officiers ou veuves d'officier qui les vendaient à des marchands, soit vendus directement par le gouverneur général qui en répartissait le produit entre les familles militaires et autres, les plus gênées. M. de Saint-Ours, le 19 août 1717, se vit, conjointement, avec Mme de Saurel, attribuer un de ces congés, valable pour la rivière Saint-Joseph (66). Les congés se vendaient en moyenne de 1500 à 2000 livres. C'est donc de 1000 livres environ que M. de Saint-Ours était gratifié.

A cette époque se placent ses démêlés avec M. de Jordy. Ce dernier, Joseph de Jordy de Cabanac, capitaine réformé des troupes de la Marine, avait obtenu, en 1695, la concession d'une seigneurie. Le 22 avril 1718, il se plaignait à MM. de Vaudreuil et Bégon, gouverneur et intendant, que M. de Saint-Ours, son voisin, l'eût évincé de sa concession

(63) J.-E. Roy, *Claude-Charles Le Roy de La Potherie*, Ottawa, 1897, pp. 24-25. Cf. Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, pp. 101-102.

(64) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, p. 103.

(65) *Ibidem*, pp. 110-111.

(66) *Les congés de traite accordés en 1717 dans le B.R.H.*, 1923, p. 273.

(67). On s'expliqua. M. de Jordy resta en possession de sa seigneurie de Cabanac.

M. de Saint-Ours s'affaiblissait de plus en plus. Le 20 octobre 1721, il rédigeait un testament olographe auquel il ajouta deux codicilles, le 4 novembre 1721 et le 27 juin 1722 (68).

Au mois de mai 1723, il chargeait M. de Léry, l'un de ses petits gendres, de porter, en son nom, au château Saint-Louis, à Québec, les foi et hommage qu'il devait pour la seigneurie de l'Assomption, dont il avait hérité d'un fils, mort du reste, de longues années auparavant. Il s'excusait de n'y pas aller en personne, se trouvant, disait-il, hors d'état de pouvoir "descendre lui-même à cause de son grand âge et de la maladie dont il se trouve attaqué depuis longtemps" (69).

M. de Saint-Ours mourut, au mois d'octobre 1724, en son manoir de Saint-Ours, entouré de sa femme et de ses enfants. Il fut inhumé dans l'église paroissiale de l'Immaculée Conception de Saint-Ours, le 21 octobre (70).

(67) Arch. des Colonies, C^{II} A. 39, fol. 41.

(68) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, pp. 105-110. Dans les termes les plus pressants, il adjurait ses enfants de ne faire aucun "charin" à leur belle-mère. Le codicille de 1721 contient une disposition, peut-être unique. Pierre de Saint-Ours s'exprime ainsi: "Je donne à nostre église (de Saint-Ours) ma croix de l'ordre militaire de Saint-Louis pour mestre au Saint Sacrement et lorsqu'elle y sera attachée "demande des prières pour son âme. (*Ibidem*, p. 109). M. Fauteux doute que cette intention ait été respectée, le Roi exigeant qu'au décès de chaque titulaire de la croix, cette croix fut rendue à l'ordre. (*Op. cit.* p. 31)

(69) P.-G. Roy, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie...* t. II, pp. 171-172; t. III, pp. 14-15. Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, pp. 110-111.

(70) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, p. III et II, p. 368. Pierre de Saint avait conservé des relations avec son Dauphiné natal. L'abbé Mouton, historien de Veurey, a retrouvé dans les archives des Saint-Ours dauphinois une notice qui le concerne. Il nous en a donné la substance. Elle n'est pas d'une exactitude absolue: "Capitaine au régiment de Carignan, chevalier de Saint-Louis, conseiller d'honneur d'épée au Conseil Souverain du Canada, parent du général d'Estrades, Pierre suivit son corps au Canada. Lorsque le régiment fut rappelé en France, le Roi désira laisser au Canada quatre capitaines à chacun desquels il accorda sept lieues de terre en longueur sur une largeur de quatre lieues, lesdites terres titrées avec 10,000 livres de capital pour y construire des habitations... Pierre de Saint-Ours, placé à la tête de ces quatre capitaineries, s'établit à douze lieues de Montréal où il fonda plusieurs villages et devient lieutenant du Roi des Trois Rivières." (*Op. cit.*, p. 75). Guy Allard entendit parler de Pierre de Saint-Ours. Il jugea qu'il faisait assez honneur à sa province pour le mettre — vers 1680 — dans son *Dictionnaire historique du Dauphiné*. "Pierre de Saint-Ours, dit-il, a passé en Canada où il s'est marié et habité." t. II Grenoble 1864, p. 560. Ind. par P. Sainte-Olive, *Op. cit.*, pp. 45-46.

Sa veuve, Marguerite Le Gardeur, se remaria, à Longueuil, le 17 septembre 1727, au beau-père de sa fille, Charles Le Moyne, 1er baron de Longueuil. Elle mourut à Montréal le 25 février 1742.

De son mariage avec Marie Mullois, Pierre de Saint-Ours avait eu onze enfants: (71)

1^o *Louis*, écuyer, seigneur de l'Assomption. Né en 1668, il aurait eu Louis XIV pour parrain. Cet enfant est le seul que l'on connaisse au Canada qui ait reçu son nom du souverain (72). On a peine à croire qu'il n'ait été baptisé qu'en 1672. Pourtant, dans l'acte de concession qui lui fut fait par Talon le 3 novembre 1672, il y est dit expressément qu'elle a été octroyée "en considération du nom qui avait été imposé au nouveau baptisé" (73) Cette seigneurie, située au-dessous du premier rapide de la rivière de l'Assomption, en a pris le nom: Seigneurie de l'Assomption.

Louis de Saint-Ours fut confirmé à Saint-Ours en 1675 (74). Le 30 novembre 1681, il y tint sur les fonts son frère Joseph (75). On lui a attribué des services militaires: enseigne en 1691, garde-marine en 1693, enseigne de nouveau en 1693, lieutenant réformé en 1695, rayé des contrôles de 1696 à 1700 (76). Mais la carrière qu'on lui prête est imaginaire et résulte de confusions. Si Louis de Saint-Ours a été militaire, il n'a pas dépassé le grade de cadet. Les cadets n'étaient pas portés sur les contrôles. Aucun Saint-Ours autre que Pierre n'apparaît sur ceux-ci avant 1691. Or Louis de Saint-Ours était mort en 1687. Nous n'avons aucune raison de révoquer le témoignage du chevalier de Baugy, aide de camp de M. de Denonville. Dans le journal de son expédition contre les Tsonnontouans, à la date du 11 août 1687, il écrit: "Nous enterrâmes ("à deux petites lieues de la Ga-

(71) Pour tous ces enfants voir Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Montréal, 1871-1890, 7 vol. t. I, p. 554 et Abbé Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, p. 73.

(72) B. Sulte, *Histoire des Canadiens français*, Montréal, 1882-1884, 8 vol. t. IV, p. 95.

(73) P.-G. Roy, *Inventaire des Concessions en fief et seigneurie...* t. II, pp. 14-15.

(74) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, p. 75.

(75) *Ibidem*, p. 202.

(76) Abbé Daniel, *Histoire des grandes familles françaises du Canada...* Montréal, 1867, p. 278. Notes mss comm. par M. de Pellerin de La-touche.

lette”) le fils de M. de Saint-Ours, âgé de 18 à 20 ans, mort de maladie. Son père est un gentilhomme de Dauphiné, cy devant capitaine dans Arragon et à présent dans les nouvelles troupes que Sa Majesté a envoyées cette année en Canada” (77). A part le nom du premier régiment de Pierre de Saint-Ours, on ne saurait être plus précis.

2° *Jean-Baptiste* qui suit.

3° *Marie-Barbe*. Née en 1669. Baptisée à Saint-Ours, le 11 octobre 1670, le même jour que son frère Jean-Baptiste. Elle fut mariée, à Montréal, le 19 septembre 1694, avec René Le Gardeur, écuyer, sieur de Beauvais. Celui-ci avait été baptisé, à Québec, le 3 octobre 1660. Il était fils de Charles Le Gardeur, de Tilly et de défunte Geneviève Juchereau, frère par conséquent de Marguerite Le Gardeur que Pierre de Saint-Ours devait épouser en 1708. M. de Beauvais, capitaine de milice pour la côte (ou seigneurie) de Batiscan en 1684 (78), se trouvait, en 1688, dans la position de lieutenant réformé; il devenait lieutenant en pied, deux ans plus tard, et était nommé garde marine en 1694. Il passait capitaine en 1714, et obtenait enfin la croix de Saint-Louis en 1733 (79). A cette date, il était veuf depuis longtemps de Mlle de Saint-Ours. Elle était décédée à Montréal, et avait été inhumée en cette ville le 10 août 1705 (80). M. de Beauvais s'était remarié deux fois: 1° à Montréal, le 6 octobre 1715, avec Marthe-Madeleine Le Marchand, fille de Jacques Le Marchand, négociant, et de Françoise Capel; elle-même était veuve de Jean Mailhiot, marchand, elle mourut à Montréal en 1722; 2° à Montréal, le 23 décembre 1725, avec Louise Lamy, fille d'Isaac Lamy marchand tanneur, et de Marie-Madeleine de Chevrainville. Elle était veuve de César Marin de La Massuère, capitaine des troupes, et ne mourut qu'en 1764.

(77) E. Serrigny, *Journal d'une expédition contre les Iroquois en 1687, rédigé par le chevalier de Baugy...* Paris, 1883, p. 125.

(78) Revue de l'armée faite le 14 août 1684. Arch. des Colonies CII A. 6 fol. 298. *L'expédition de M. de La Barre contre les Iroquois en 1684 dans le B.R.H.* 1925, p. 55.

(79) Aegidius Fauteux, *Op. cit.*, p. 128.

(80) Sépulture à Sorel, d'après Mgr Tanguay.

René Le Gardeur de Beauvais fut enterré, à Montréal, le 26 décembre 1742 (81). Un fief dit de Beauvais avait été constitué pour lui, en 1734, qui était un démembrement de la seigneurie Deschaillons: C'était le cinquième de la moitié de la succession de Pierre de Saint-Ours, ou, si l'on préfère, la part de cette succession échue aux héritiers Beauvais (82).

4° *Jeanne*. On ignore la date exacte de sa naissance. 1671, d'après Mgr Tanguay; 1680, d'après l'abbé A. Couillard-Després. Cette dernière date paraît erronée, puisqu'on la trouve marraine à Saint-Ours en 1684 (83). Elle épousa, en 1701, François-Antoine Pécaudy de Contrecoeur, fils d'Antoine Pécaudy de Contrecoeur, écuyer, seigneur de Contrecoeur au Canada, capitaine dans Carignan, et de Barbe Denys. M. de Contrecoeur, qui paraît être entré au service en 1689, avait été détaché, en 1696, "sous M. de Muy, pour aller à Plaisance, en l'île de Terre Neuve; et l'hiver suivant, il se trouva à la prise des trente-six postes qu'occupaient les Anglais dans ladite île". Il avait le rang d'enseigne en pied (depuis 1704) lorsqu'en 1708, il prit part à l'expédition de MM. Deschaillons et de Rouville, qui se termina par le sac d'Haverhill. Il fut fait lieutenant en 1715, parvint, en 1727, au grade de capitaine d'une compagnie du détachement de la Marine et fut décoré, en fin de carrière, (1738) de la croix de Saint-Louis. De 1729 à 1732, il avait commandé le fort Chambly (84). Il fut inhumé, à Montréal, le 2 juillet 1743. Sa femme n'existait plus depuis vingt ans. Elle avait été ensevelie, dans l'église de Contrecoeur, le 16 juillet 1723. Cinq enfants sont issus de ce mariage.

(81) Le P. LeJeune, *Dictionnaire général... du Canada*. Ottawa, 1931, 2 vol. t. I, p. 143.

(82) P.-G. Roy, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie...* t. III, pp. 125-127. De son mariage avec Marie-Barbe de Saint-Ours, René Le Gardeur de Beauvais avait eu onze enfants dont une fille, Marie-Renée Le Gardeur qui baptisée à Montréal le 5 octobre 1697, épousa par c. de m. du 13 octobre 1717 (Lacetière, notaire à Québec) Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur de la Marine et depuis, ingénieur en chef de la Nouvelle-France.

(83) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, p. 203.

(84) Abbé Auguste Gosselin, *Pages canadiennes, une famille de héros: les Pécaudy de Contrecoeur*. Evreux, 1904, pp. 8-11. A. Fauteux, *Op. cit.*, p. 133.

5° *Pierre*, qui a fait branche.

6° *Marie-Anne*. Baptisée à Sorel le 24 novembre 1675. En 1686, marraine à Saint-Ours, elle déclara ne savoir signer. En 1691, elle fut l'héroïne d'une aventure qu'a racontée son beau-frère La Potherie.

"Mlle Marie-Anne de Saint-Ours... âgée de huit à neuf ans (erreur, elle devait en avoir seize), estant allée avec de jeunes enfans à l'isle de Saint-Ours, à une demie lieue de la terre de Saint-Ours, chercher des moisettes et des écrevis-ses; un parti d'Iroquois vint à fondre tout à coup sur cette seigneurie où ils brûlèrent des maisons. L'incendie fit connoître à ces enfans que les Iroquois étoient à la côte; ils se rembarquèrent aussitôt. Comme ils coupoient droit sur le fort en plein canal, les Iroquois tirèrent sur eux, ce qui les obligea de se cacher dans le fond du canot et de le laisser aller à la dérive; mais cette petite demoiselle se déshabilla bien vite pour se jeter à l'eau, se flattant que, nageant extrêmement bien, l'on pourroit venir à son secours. Ces enfans se mirent à pleurer, quand ils la virent se déshabiller, par l'appréhension qu'elle ne se noyât; elle eut la précaution de se glisser le long du canot, du costé de l'Isle, pour n'estre pas aperçue des Iroquois. Le canot dérivait insensiblement, sans estre gouverné; l'on fit dans ce moment une sortie du fort pour aller après le canot, et les Iroquois se trouvèrent obliger de rentrer dans les bois." Bref, Mlle de Saint-Ours fut assez heureuse pour ramener tout son monde, sain et sauf au rivage (85).

Elle fut unie en mariage (Montréal, 9 septembre 1693) à Jean de Mine. Ce dernier, enseigne de vaisseau depuis 1678, était passé au Canada où, en 1691, il commandait une compagnie du détachement de la marine. Cette année-là, il conduisit à plusieurs reprises des partis de guerre envoyés contre les Iroquois aux environs de Montréal (85 bis) Dès 1694, il était revenu en France, où le ministre l'affectait au département de Toulon (86).

(85) La Potherie, *Op. cit.*, t. III, pp. 91-94. Abbé Daniel, *Op. cit.*, pp. 278-280. Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, pp. 90-91.

(85 bis) R. Le Blant, *Histoire de la Nouvelle-France...* t. I, pp. 214, 217-219, 221.

(86) Bibl. Nat. Clairambault, vol. 849, fol. 107, 127, 187.

M. de Mine se fit tuer au siège de Gibraltar. Il mourut à l'hôpital du vieux Gibraltar le 2 janvier 1705 (87).

Sa veuve, qui l'avait suivi en France, y décéda le 8 février 1738, laissant pour héritiers ses enfants: Antoine, enseigne de vaisseau, et Thérèse-Marie, veuve de François de Jourard de Tison d'Argence, Mis de Chanzy, lui aussi enseigne de vaisseau, qu'elle avait épousée en 1721 (88).

Le 21 avril 1739, M. de Mine le fils écrivit quatre lettres au Canada, au sujet de la succession de son grand-père de Saint-Ours. Il estimait à 100,000 livres ses biens paternels; il eût été heureux de tirer 1,000 livres des droits qu'il tenait de sa mère au Canada (89).

7° *Angélique*. Baptisée, le 22 août 1676, à Sorel (90). Elle fut inhumée, à Repentigny, le 25 avril 1713, sous le nom de "Marie-Angélique Deschaillons".

8° *Elizabeth*, née vers 1679. Elle fut donnée en mariage le 11 mars 1700, (contrat du 13 février) à Claude-Charles Le Roy de La Potherie, chevalier, seigneur de La Potherie et de La Touche en Touraine, connu sous le nom de Bacqueville de La Potherie (91).

Il était fils de Charles-Auguste Le Roy de La Potherie, auditeur à la Chambre des Comptes de Paris, et de François de Sicquet d'Esmauville (alias du Signet de Monville). Ce

(87) Arch. de la Marine, Cⁱ 161. (Alphabet Laffillard), p. 441.

(88) J.-E. Roy, *Op. cit.*, p. 43. Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, pp. 113-114.

(89) J.-E. Roy, *Op. cit.*, pp. 43-44.

Antoine de Mine appelé aussi Mine de Quinson ou Quinson de Mine, nommé enseigne de vaisseau en 1731, se retira avec ce grade et la Croix de Saint-Louis. En 1742, il obtint 800 livres de pension (Arch. de la Marine, Cⁱ 160 — Alphabet Laffillard).

En 1722, sa soeur lui avait cédé sa part des droits de leur mère sur la seigneurie de Saint-Ours. (Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, p. 114). En 1745, J.-B. de Saint-Ours, comme représentant d'Antoine de Mine rendit l'aveu et dénombrement exigé de ce dernier pour son cinquième dans la moitié de la seigneurie de Saint-Ours (P.-G. Roy, *Inventaire des Concessions en fief et seigneurie*, t. II, p. 172).

L'abbé A. Couillard-Després fait donc erreur quand il avance que J.-B. de Saint-Ours racheta les droits de Mine sur Saint-Ours en 1739. (*Op. cit.*, t. I, p. 114).

(90) Le 22 août 1677, selon Mgr Tanguay (*Op. cit.*, t. I, p. 554).

(91) Texte de l'acte du mariage dans l'abbé Daniel, *Op. cit.*, pp. 280-281. L'époux y est appelé: "Claude-Charles Le Roy, conseiller du Roy, contrôleur de la Marine et des Fortifications en Canada, fils de Charles-Auguste Le Roy, chevalier, seigneur de La Potherie, etc."

Charles-Auguste Le Roy mourut, en 1702, à la Guadeloupe, où sa femme lui avait apporté une habitation (92).

Claude-Charles Le Roy de La Potherie, — dont un frère était né à la Guadeloupe, et bien que sur le titre de son ouvrage, il se dise originaire de cette île — naquit à Paris le 15 mai 1663.

Nommé écrivain de la Marine en 1689, écrivain principal en 1691, il fut successivement attaché aux ports de Roscoff (1689) (93), et de Port-Louis (1696). En 1697, il prend part, en qualité de commissaire, à l'expédition d'Iberville à la Baie d'Hudson. En 1698, il retourne en Amérique, envoyé à Québec avec le titre, pour exercer les fonctions de contrôleur de la Marine et des fortifications.

Peu de temps avant son mariage, La Potherie écrivait une lettre qui montre en lui un fiancé fort épris. Elle est datée de Saint-Ours, 6 février 1700 et adressée à M. Begot, commis du contrôle de la Marine à Québec: "Je ne vous ay pas escrit dans mon voyage parce j'ay voulu scavoir si j'arriverois sain et sauf à Saint-Ours. J'ens suis venu à bout jusques au neufviesme jour. Il faut vous dire que j'y ay trouvaï sans contredit la plus belle fille de tout le Canada, dont j'aurai lieu d'être bien content par toutes ces belles qualités que je lui trouve. Nous nous marirons entre cy mercredi parce qu'il faut envoyer chercher un notaire à huit lieues..." (94).

(92) La filiation des Le Roy de La Potherie, telle qu'elle est rapportée par La Chesnaye Desbois (*Dictionnaire de la noblesse*, Ed. Badier, t. XVII, col. 890-902) part de Pierre Le Roy, écuyer, seigneur de la Potherie, vivant en 1483. On voit ailleurs qu'un Pierre Le Roy, seigneur de Bacqueville et de La Potherie, vicomte de Gisors, greffier de la cour des aides de Normandie, fut anobli en 1522, moyennant finance, ainsi que Jacques son frère. (*Dictionnaire des anoblissements*. . . Paris 1738-1758, 2 vol. t. I, p. 121. — J.-R. Bloch, *l'Anoblissement en France au temps de François Ier*, Paris, 1934, pp. 168-169.)

Les preuves fournies en 1768 par les Le Roy de la Potherie pour justifier de leur noblesse depuis 1483 furent jugées suffisantes par M. de Beaujon, généalogiste des ordres du Roy. (Arch. des Colonies, E. 255).

Rappelons que La Potherie a signé son Histoire: Bacqueville de La Potherie.

Armes des Le Roy de La Potherie: d'azur à un chevron d'or accompagné de 3 ombres de soleil du même, à 8 rayons ondés, posés 2 en chef et 1 en pointe.

(93) Cette année-là, — en août, — il reçut le corsaire Jean Doublet qui était venu mouiller devant Roscoff. "M. de La Potherie nous fit servir à manger", à Doublet et à un prisonnier anglais qu'il menait avec lui et leur fournit des chevaux pour continuer leur route jusqu'à Brest. (*Journal du corsaire Jean Doublet de Honfleur* . . . p. p. Ch. Bréard, Paris, 1884, p. 143).

(94) Arch. de la Province de Québec. Comm. de M. P.-G. Roy.

Si le P. Labat était toujours véridique, nous connaîtrions les circonstances dans lesquelles La Potherie s'était marié, car il a pris son cas comme exemple des mariages canadiens. "Selon la coutume incommode du pays qui ne permet pas d'entrer trois fois dans une maison où il y a des filles sans parler mariage, il s'y était marié." Le dominicain, assez disposé à se moquer de La Potherie, "meilleur chrétien que soldat" reconnaît qu'il ne s'était pas enrichi au Canada. C'est à la Guadeloupe que le P. Lebat rencontra La Potherie lorsque celui-ci avait 35 ans (95). L'année de son mariage, il fit l'acquisition d'une habitation, terre et maison, à Saint-Ours, dans la seigneurie de son beau-père.

Des démêlés avec les autorités de la colonie furent sans doute la cause de son déplacement. Il paraît avoir quitté le Canada en 1701 ou 1702. Nommé lieutenant réformé à la Guadeloupe, il y fit fonction d'aide-major (1703). Il devait y obtenir le grade de capitaine réformé des troupes de la marine et la croix de Saint-Louis. Claude-Charles Le Roy, chevalier, seigneur de La Potherie, de Saint-Ours en partie, mourut à la Guadeloupe le 18 avril 1736.

La Potherie est l'auteur d'une des premières histoires de la Nouvelle-France. Il a dû la composer au Canada. Dès 1702, son manuscrit obtenait de Fontenelle, censeur royal, un avis favorable à l'impression. L'ouvrage aurait été publié à Paris, en 1716, en 4 vol. in-12, sous le titre *Nouveau Voyage du Canada et de la Nouvelle-France et les guerres des François avec les Anglois et les originaires du pays*. On ne connaît aucun exemplaire de cette édition (96). La première que contiennent les bibliothèques est celle de 1722, en 4 vol. in-12, mise en vente à Paris, avec ce titre: *Histoire de l'Amérique Septentrionale*. Une 2e ou 3e édition parue à Amsterdam, en 1723 — en 4 vol. — porte encore un autre titre: *Voyage de l'Amérique Septentrionale contenant ce qui s'est passé de plus remarquable depuis 1534 jusqu'à présent*. Une 3e ou 4e édition fut publiée à Paris, en 1753, sous le même titre que celle de 1722: *Histoire de l'Amérique Septentrionale*. Nous ne savons si elle est allée plus loin que le

(95) J.-E. Roy, *Op. cit.*, pp. 23-24.

(96) Elle est indiquée dans la *Bibliothèque Historique de la France*, du P. J. Lelong (éd. Fontette), t. III, (Paris, 1771), p. 661. D'après cet ouvrage, elle aurait été mise en vente à Paris, Amsterdam et Rouen.

tome II. Ces rééditions seraient aussi bien appelées des ré-impressions. Les plus récentes reproduisent le texte de la plus ancienne, sans y apporter aucun changement.

L'ouvrage de La Potherie est illustré de cartes et de gravures. Quelques-unes de ces planches sont les premières représentations graphiques que nous possédions de types canadiens, de scènes de la vie canadienne.

Cette histoire pêche par la composition : syntaxe, ordre, chronologie y sont très défectueux. Mais l'auteur est impartial, il a été bien informé ; il a eu un but qui lui fait une place à part. Il a entendu faire l'histoire des Canadiens autant que celle du Canada et "citer jusques au dernier subalterne et habitant même" qui s'étaient distingués dans les guerres racontées par lui (97).

Mme de La Potherie — la belle Elizabeth de Saint-Ours — était morte à la Guadeloupe, le 4 octobre 1719. Plusieurs enfants sont venus de ce mariage. L'ainé resté au Canada, chez son grand-père après le départ de ses parents, fit l'objet d'un débat entre MM. de Saint-Ours et de La Potherie. En 1707, son père le réclama. Il voulait le faire passer en France. Un ecclésiastique de ses amis avait offert de l'élever et promis de "luy faire du bien". M. de Saint-Ours, pendant trois ans, refusa de se dessaisir de son petit-fils. Il fallut que le ministre intervint. M. Raudot, intendant, reçut l'ordre d'embarquer d'office le "jeune garçon" et de l'expédier directement à La Rochelle (98).

La Potherie avait eu deux fils au Canada, nés en 1700 et 1702 et baptisés Louis et Charles. Aucun des deux ne semble avoir dépassé l'enfance. Ce sont ses fils nés à la Guadeloupe qui représentèrent cette branche de la famille au XVIII^e siècle — sous des noms différents : La Potherie des

(97) J.-E. Roy, *Op. cit. passim* — Le R. P. Le Jeune, *Dictionnaire général du Canada*, t. II, pp. 72-74. — A. Léo Leymarie, articles parus dans le *Bien Public*, des Trois-Rivières, 7 février, 27 juin, 4 juillet 1933, etc. — A. Fauteux, *Les Chevaliers de Saint-Louis en Canada*, pp. 212-213. — R. Le Blant, *Histoire de la Nouvelle-France. Les sources narratives du début du XVIII^e siècle et le recueil de Gédéon de Catalogne*. Dax, s. d., pp. 73-83. M. R. LeBlant a lu et examiné attentivement tout ce qu'a écrit La Potherie — imprimé ou inédit — tout ce qui a été écrit sur lui.

(98) 3 juin 1710. Arch. des Colonies, CII, G. 5, fol. 71.

Mauvilles; Saint-Ours (99) et La Potherie, Charles-Auguste (ou Augustin) Le Roy, chevalier, seigneur de Bacqueville, co-seigneur de La Touche en Touraine et de Saint-Ours au Canada, connu habituellement sous le nom de La Potherie, était, en 1738, capitaine aide-major pour le Roi en l'île de la Guadeloupe; passé lieutenant de Roi et fait chevalier de Saint-Louis, il fut poursuivi, en 1762, ainsi que son gouverneur Nadeau du Treuil pour avoir évacué l'île devant les Anglais, sans en avoir reçu l'ordre. Un conseil de guerre tenu à la Martinique le condamna à la détention perpétuelle. Emprisonné à la Bastille, puis à l'île Sainte-Marguerite, il en sortit et revint à la Guadeloupe. Dans une lettre à M. Pierre-Roch de Saint-Ours, du 1er mars 1770, il se plaint avec amertume du traitement qu'on lui avait fait subir. Sa réhabilitation venait d'être prononcée; il se hâtait d'en avertir son cousin germain (100).

Le 18 juin 1770, par acte passé à La Rochelle, il vendit au même Pierre-Roch de Saint-Ours, pour la somme de 3,000 livres tout ce à quoi il aurait pu prétendre dans la succession de Pierre de Saint-Ours, "ancien capitaine au régiment de Carignan leur ayeul commun". Les dits La Potherie de Saint-Ours étant tous les deux représentés par leurs procureurs (101).

9° *Joseph*. Baptisé à Saint-Ours le 30 novembre 1681 (102). Le 5 mars 1701, M. de Quinson, de Perpignan, où il commandait, essayait d'intéresser le ministre en faveur de son parent, M. Pierre de Saint-Ours; et il faisait valoir cette circonstance que son troisième fils, qui avait 19 ans, portait le mousquet, était donc encore soldat ou cadet soldat, et mé-

(99) "En 1797, Josué de La Corne parle d'un M. de Saint-Ours émigré qui veut venir au Canada. Il s'agit d'un Saint-Ours de La Potherie." (Comm. de M. Aegidius Fauteux).

(100) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, pp. 119-120. — J.-E. Roy, *Rapport sur les archives de France relatives à l'histoire du Canada*. Ottawa, 1911, p. 872. — A. Fauteux, *Op. cit.*, p. 234.

(101) Arch. de la Province de Québec. Nouvelles acquisitions. Fonds P.-G. Roy, dossier Saint-Ours.

En mai 1745, Henry Hiché, procureur du Roi en la prévôté de Québec et fondé de procuration de Charles-Auguste Le Roy de La Potherie, faisait les foi et hommage, aveu et dénombrement auxquels celui-ci était tenu pour son cinquième dans la moitié de la seigneurie de Saint-Ours. (P.-G. Roy, *Inventaire des Concessions en fief et seigneurie*, t. I, pp. 172-174).

(102) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, p. 202.

raitait un meilleur sort (103). La suite de la destinée de Joseph de Saint-Ours nous est inconnue.

10° *Marie-Thérèse*. Baptisée à Saint-Ours le 13 mars 1685. C'est tout ce que l'on sait d'elle.

11° *Marie-Madeleine*. Baptisée à Saint-Ours le 25 mai 1686. Elle y fut inhumée le 13 novembre de la même année (104).

XI.—*Jean-Baptiste de Saint-Ours*, écuyer, seigneur de Saint-Ours, de l'Assomption et de Saint-Jean Deschaillons. Né en 1669, baptisé à Saint-Ours, le 11 octobre 1670, il fut plus connu sous le nom de sieur Deschaillons.

A 19 ans, il entra au service comme cadet (1688). En 1690, il passait enseigne, grade dans lequel il était confirmé en 1691. Lieutenant réformé l'année suivante, il était maintenu dans cette position le 1er mars 1693 (105). Le 10 octobre 1692, Frontenac avait demandé pour lui et trois autres jeunes Canadiens, des places de garde-marine. Il disait d'eux: "Ils sont tous fort jolis garçons et enfants d'anciens capitaines" (106).

C'est lui probablement qu'il faut reconnaître dans le Saint-Ours dont parle La Potherie, aux environs de 1695, autant qu'on peut fixer la chronologie toujours très vague de cet auteur. Ce Saint-Ours aurait été mis par Frontenac à la tête d'un petit parti de guerre. Il "commandoit quinze sauvages du Sault...", avec lesquels il fit prisonniers "trois Aniez nonobstant la prétendue paix que ceux-ci s'efforçoient

(103) Arch. des Colonies, CII, A. 18, fol. 48, v. 49.

(104) L'abbé A. Couillard-Després à la page 73 (t. I) de son *Histoire*, fait baptiser Marie-Madeleine le 25 mai 1688 et la fait inhumer le 13 novembre; à la page 78, il la fait baptiser le 25 mai 1685; à la page 204, il met ce baptême au 25 mai 1686 et l'inhumation au 18 novembre. Nous avons adopté ces dernières dates, l'abbé Couillard-Després donnant ces actes, p. 204, comme des premiers faits dans la paroisse par M. de Sennémaud, missionnaire qui n'apparaît à Saint-Ours qu'en septembre 1685. Tanguay rapporte à l'année 1726 le mariage de François Saintou, fils d'un Jacques Saintou, dit Carterel, lequel Jacques peut avoir été fils naturel de Pierre de Saint-Ours. (*Op. cit.*, t. I, p. 537.

(105) Arch. de la Marine, C¹ 161 (Alphabet Lafflard), p. 432.

(106) *Correspondance échangée entre la Cour de France et le Gouverneur de Frontenac pendant sa seconde administration dans le R. A. Q. pour 1927-28*, Québec, 1928, p. 122.

Un "rolle des officiers qui servent en Canada" le 5 octobre 1692 accole au nom de "Saint-Ours fils aîné" cette note: "bon officier, propre pour le pays".

de leur alléguer” (107). C’est bien là le genre d’opérations que l’on confiait à des enseignes ou lieutenants réformés. Une liste d’officiers de 1696 contient sur lui cette appréciation: “Jeune officier, brave, homme de distinction, partisan propre en ce pays” (108). Une autre liste de propositions, de 1699, donne à peu près la même note: “Canadien, garçon, brave homme, propre pour le pays” (109).

J. B. de Saint-Ours qui, depuis 1695, avait définitivement adopté le nom de Deschaillons (110), fut nommé lieutenant en pied le 1er avril 1702 (111); le 10 juin 1703 il obtenait un brevet de garde marine. Un certificat de M. de Vaudreuil, gouverneur général, en date du 20 octobre 1704, porte que “le sieur Saint-Ours de l’Eschaillon, ancien lieutenant reformé des troupes de la Marine en ce pays, est un très bon officier et qu’il s’est trouvé à la teste de plusieurs partis qu’il a commandé contre les Iroquois pendant les guerres que nous avons eu avec eux, dont mesmes il nous en a emmenés plusieurs prisonniers” (112).

Le 25 novembre 1705, J. B. de Saint-Ours se mariait à Montréal. Marguerite Le Gardeur qu’il épousait y avait été baptisée, le 27 août 1686; elle était fille de Pierre Le Gardeur, écuyer seigneur de Repentigny, lieutenant d’une compagnie du détachement de la marine, et d’Agathe de Saint-Père. Par cette alliance, Saint-Ours s’apparentait à Louis Hébert, le patriarche de la colonie, premier colon du Canada. Marguerite Le Gardeur était en effet petite-fille de Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny et de Marguerite Nicolet, fille elle-même de Jean Nicolet et de Marguerite Couillard; or cette dernière était issue du mariage de Guillaume Couillard avec Marie-Guillemette Hébert, fille de Louis Hébert. Par contrat, J. B. de Saint-Ours avait assuré à son

(107) La Potherie, *Op. cit.*, t. IV, p. II.

(108) Arch. des Colonies, D², C. 47.

(109) *Ibidem*.

(110) Les bureaux s’y trompèrent. En 1696, au département de la Marine, on s’étonna que M. de Saint-Ours fils eut disparu de l’état des lieutenants réformés; on en conclut en y voyant un M. Deschaillons, que M. de Frontenac avait remplacé M. de Saint-Ours par M. Deschaillons. (*Ibidem*).

(111) Le ministre à M. de Quinson, 10 mai 1702. Arch. des Colonies, B. 23, fol. 101 v.

(112) Arch. de la Marine, C⁷ 295 (dossier Saint-Ours).

épouse un douaire de 8,000 livres avec, en plus, un préciput de 1,500 livres (113).

La réputation de M. Deschaillons comme officier partisan n'était plus à faire. On en attendait beaucoup. En 1708, il justifia l'opinion que ses chefs avaient de lui. Avec M. de Rouville, il eut l'honneur et la responsabilité de l'expédition d'Haverhill, une des plus heureuses qui, du Canada, ait été "menée aux côtes anglaises".

On partit le 26 juillet. 300 Sauvages chrétiens avaient promis d'en être avec les cent Canadiens désignés pour marches ou volontaires. Mais bientôt les Hurons et les Iroquois firent défection et revinrent sur leurs pas. Les chefs s'arrêtèrent à la rivière Saint-François et ayant averti M. de Vaudreuil de ce contretemps, attendirent ses ordres. Il leur répondit que quand bien même les Algonquins et les Abenakis de Bécancour les abandonneraient, "ils ne laissassent pas de continuer leur route... plutôt... que de revenir sans rien faire. Des Chaillons communiqua cette lettre aux sauvages qui lui jurèrent de le suivre partout où il voudroit les mener". On repartit donc au nombre de deux cents.

Il fallut parcourir cent cinquante ou cent soixante lieues, par des chemins impraticables, pour atteindre le but. Les Anglais avaient été prévenus. Trois cents hommes au moins, assure Charlevoix, défendaient le village d'Haverhill, trente maisons à cinq lieues de Boston. Rouville et Deschaillons n'en avaient plus que 180. Ils n'hésitent pas et, le lendemain de leur arrivée, le 30 août, une heure après le lever du soleil, une fois faite la prière en commun, leur troupe se lance à l'assaut. La hache à la main, Canadiens et Sauvages pénètrent dans les retranchements: pendant plusieurs heures, ils tuent, brûlent, saccagent. Mais l'alarme a été donnée. Il importe de se retirer aussi vite que l'on est venu. Trop tard: une embuscade barre le chemin du retour. 70 hommes, dit Charlevoix; 300 a compté Deschaillons. Les Canadiens ne balancent pas; "chacun jette son paquet de vivres et presque toutes ses hardes et sans s'amuser à tirer, ils

(113) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, pp. 161-164. Texte de l'acte de mariage dans l'abbé A. Couillard-Després, *La première famille française au Canada, ses alliés, et ses descendants*. Montréal, 1906, p. 238.

en vinrent d'abord aux armes blanches". Les Anglais, étonnés d'une attaque si brusque, lâchent pied sans même oser disputer aux Canadiens leurs prisonniers (juillet — septembre).

"Ce party, non seulement a fait une belle action, écrivait à ce propos M. de Vaudreuil, mais il nous a mis aussy en réputation parmi les nations sauvages, leur faisant connoître la différence qu'il y a de nous aux Anglois", et il "a remis le coeur au ventre" à nos alliés. Cette expédition est une de celles conduites par des Canadiens contre la Nouvelle-Angleterre, où ont été commises le plus d'atrocités (114).

A son retour d'Haverhill, J. B. de Saint-Ours apprenait que le Roi venait de le nommer capitaine en pied et lui donnait la compagnie de son père (9 juin 1708) (115).

Le 28 juillet 1709, il repartait (116), cette fois en sous-ordre, dans le détachement que M. de Ramezay dirigeait sur la Nouvelle-Angleterre. "Son avant-garde, conduite par M. de Montigny, capitaine, étoit composée de 50 François et de 200 Abenaquis et soutenue par Rouville, avec 100 Canadiens. Après eux marchaient 100 soldats des troupes du Roy sous les ordres de M. de La Chassaigne. Le gouverneur de Montréal (Ramezay) suivoit à la tête de 500 Canadiens distribués en cinq compagnies commandées par

(114) Vaudreuil au Ministre, 4 octobre 1708 (Arch. des Colonies, CII, A, 28, fol. 97-98. — Le même au même, 5 novembre 1708 (Ibidem), fol. 112-119). — Liste des officiers du parti (Ibidem, fol. 148). — J.-B. de Saint-Ours au Ministre, 19 oct. 1730 (Arch. de la Marine, C⁷ 295, dossiers Saint-Ours). — Charlevoix, *Op. cit.*, t. II, pp. 324-327. — G. Bancroft, *History of the United States*, t. III, Boston, 1873, pp. 214-216. — F. Parkman, *A half century of conflict*, Londres, 1907, 2 vol., t. I, pp. 96-99. — Garneau, *Histoire du Canada*, Paris, 1920, 2 vol., t. I, pp. 457-458. — Abbé Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, Québec, 1865, 2 vol., t. II, pp. 367-369. — Le P. Le Jeune, *Dictionnaire général du Canada*, t. I, p. 740.

(115) Arch. des Colonies, C¹ 161 (Alphabet Laffillard), p. 432. Ibidem D², C. 49, fol. 115. Le 6 février 1709, de la Guadeloupe La Potherie s'était plaint au ministre du "peu d'avancement" de son beau-frère, pourtant "très ancien lieutenant réformé" et qui venait de se couvrir de gloire à Haverhill (Arch. des Colonies, C⁷ A. 5, non fol.)

(116) Charlevoix, *Op. cit.*, t. II, pp. 336-337. En 1710, J.-B. de Saint-Ours avait sollicité de l'avancement. Que pouvait-il bien vouloir? Le ministre lui répondit, le 7 juillet 1711, qu'il n'y avait pas d'emploi vacant dans les troupes du Canada. Saint-Ours fils avait protesté de son attachement pour le service du Roi. Le ministre l'engagea à y persévérer: "Il est nécessaire que vous conserviez ces sentimens . . . pour mériter des grâces de Sa Majesté." (Arch. des Colonies, B. 33, Amérique Septentrionale 1711, fol. 148).

MM. de Saint-Martin, des Jordis, de Sabrevois, de Lignery et des Chaillons. Les Iroquois chrétiens faisoient l'arrière-garde sous la conduite de Joncaire. Des Outaouais et Nipisings étoient sur les ailes". On avait mis ensemble trop d'hommes de valeur et réuni imprudemment les meilleurs officiers du Canada; faute d'entente entre eux et le Commandant, l'entreprise échoua piteusement. Vers la mi-septembre, on rentra à Montréal.

Le 19 juillet 1712, Pierre de Saint-Ours concédait à Jean-Baptiste, son fils aîné, l'arrière-fief de Saint-Jean, situé sur la rive nord du Richelieu et mouvant de sa seigneurie de Saint-Ours (117).

En mai 1715, M. Deschaillons partait de Montréal avec MM. de La Noue, et de Belestre, lieutenants, un sergent et vingt soldats. Les soldats devaient former la garnison de Michillimakinac, dont M. Deschaillons allait prendre le commandement. Michillimakinac, un des postes les plus importants de l'intérieur des terres parce qu'y était rattaché le gouvernement des Outaouas. A peine rendu à destination, M. Deschaillons faillit y mourir de faim. Il n'y avait pas de provisions dans les magasins du poste. Ce fut Joncaire, interprète des Tsonnontouans, qui sauva Michillimakinac. Il acheta 300 minots de blé à ses amis les Iroquois et les fit par eux transporter au bord du lac Ontario, où vinrent les prendre les canots de M. Deschaillons (118).

Le 14 septembre 1717, celui-ci était désigné pour commander le détachement destiné à Niagara. Il devait terminer les ouvrages qui restaient à faire à la "maison et établissement" de ce nom, M. de La Morandière, sous-ingénieur, dirigeant les travaux sous ses ordres. Les instructions qu'il avait reçues lui enjoignaient de repousser les tentatives hostiles des sauvages iroquois et de s'opposer aux empiètements des Anglais; c'est-à-dire de se maintenir envers et contre tous dans la position où la France avait décidé de se réins-

(117) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, pp. 160-161, 225.

(118) Ramezay et Bégon au ministre, 13 septembre 1715. (Arch. des Colonies, CII, A. 35, fol. 8 v.) Les mêmes au même, 7 novembre 1715 (Ibidem, fol. 17 v. - 18). F. H. Severance, *An old frontier of France. The Niagara region and adjacent lakes under French Control*. (Buffalo Historical Society Publications T. XX), New-York, 1917, 2 vol., t. I, p. 175.

taller, une de celles qui lui assurait le plus d'avantages dans la lutte avec l'Angleterre (119).

Pour M. Deschaillons, comme pour la plupart des officiers, un poste à commander, c'était une occasion de s'enrichir. Désireux de profiter de son séjour dans les pays d'En-Haut pour faire la traite des fourrures, il forma, à cet effet, une société avec Antoine de Salvaye, fils d'un ancien capitaine au service du duc de Savoie, dans son régiment d'Espagne (120).

Deux ans plus tard, le 17 août 1719, il vendait la moitié de l'île de l'Éschaillon, située dans le Richelieu, au sieur Duval pour 1800 livres, une fois payées, et 3 livres de rente annuelle (121).

Ce fut en cette même année 1719 que le Séminaire de Québec lui concéda un arrière fief dans l'île Jésus, qui prit le nom de Deschaillons (122).

Le 12 mai 1721, M. de Vaudreuil l'envoyait commander à Camanistigouya (ou Kaministigoya) le poste le plus éloigné des pays de l'ouest. Il avait pour consigne de gouverner les sauvages, d'attirer tous ceux qu'il pourrait à Kaministigoya, tant pour y résider que pour y faire du commerce, de veiller à ce qu'il n'y fut pas vendu d'eau-de-vie, etc. (123).

L'autorité de M. Deschaillons s'étendait à un petit fort perdu dans les profondeurs du continent Takamiwen, à 100 lieues de Kaministigoya, où il enverra hiverner, s'il n'y est déjà, Cuillierier Ribercourt (124).

En octobre 1722, M. de Vaudreuil juge ainsi le commandant de Kaministigoya: "...Il est très bon officier, ayant

(119) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, pp. 164-167. La majeure partie des pièces reproduites par l'abbé Couillard-Després, a été par nous collationnée sur les originaux.

(120) *Ibidem*, t. I, pp. 167-170. A l'égard du commerce et des commandants de poste, il y avait, de la part des autorités, suivant les cas, permission, tolérance ou interdiction. Le 7 novembre 1715, M. de Ramezay avait assuré le ministre qu'avant de laisser partir M. Deschaillons pour Michillimakinac il avait "fait visiter avec une attention particulière" ses canots afin d'être bien certain qu'ils ne contenaient pas de marchandises de traite". (Arch. des Colonies, CII, A. 35, fol. 17 v. 18).

(121) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, p. 226.

(122) P.-G. Roy, *Inventaire des Concessions en fief et seigneurie*, t. I, p. 140.

(123) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, pp. 171-177.

(124) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, pp. 171-177.

servi également bien, tant dans les partis qu'il a commandez contre les ennemis que dans les postes dont je luy ay confié le commandement" (125).

En avril 1724, M. Deschaillons est de retour à Montréal. De nouveau il s'associe avec des marchands, qui lui fourniront des marchandises pour traiter des fourrures.

Sur le point de repartir, le 29 mai, "il reconnaît devoir à M. Jacques Le Ber de Senneville 8,669 livres 2 s. 6 d." "pour bonnes marchandises de traite pour son équipement de voyage qu'il va faire dans le pays d'En Haut". Il s'engage à verser 426 livres dans le cours de l'année et le solde en août 1725. "Le 13 septembre (1725) M. Le Ber reconnaît avoir reçu cette somme et ordonne au notaire (Adhémar) d'annuler le contrat." (126).

Le 22 juillet 1724, à Michillimakinac, il conclut un autre contrat du même genre avec Pierre-Hubert La Croix (127). Il ne reviendra de l'Ouest qu'à la fin de 1725.

En octobre 1728, il remplace M. de Tonty, au commandement du Détroit, la place dont la garde était peut-être la plus nécessaire au maintien et à la consolidation de l'empire français en Amérique du Nord. M. Deschaillons tint à faire savoir que s'il acceptait cette désignation, c'était par esprit d'obéissance, mais qu'il ne la considérait pas comme une promotion, l'honneur de commander une compagnie étant à ses yeux incomparable. Le 8 novembre 1728, le Mis de Beauharnois, gouverneur général, écrivait au ministre: "Le sieur Deschaillons, capitaine de compagnie, que j'ay envoyé au Détroit pour y commander, m'a prié d'avoir l'honneur de vous mander qu'il n'alloit point dans ce poste pour luy tenir lieu de son avancement, préférant les honneurs du corps à toutes choses. Vous scavez, Monseigneur, que c'est un excellent officier et de beaucoup de réputation..." (128).

Le traitement fait à M. de Tonty valait mieux que celui de M. Deschaillons. M. de Tonty jouissait, à titre de grati-

(125) *Liste des officiers de guerre qui servent en Canada*, (octobre 1722) dans le *B. R. H.*, 1930, p. 209.

(126) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, p. 184.

(127) *Sommaire des manuscrits appartenant aux archives de "The Chicago Historical Society"*, dans le *Rapport sur les Archives du Canada pour 1905*. Ottawa, 1907, p. XLI.

(128) Arch. des Colonies, CII A. 50, fol. 205.

fication, de deux milliers (ou deux mille livres) de poudre par an. M. Dupuy, intendant, refusa de les délivrer à M. Deschaillons. Celui-ci, d'après le gouverneur, ne les avait pas demandés; c'est lui, Beauharnais, qui les aurait promis à Deschaillons et demandés à Dupuy (129). Devant l'obstination de l'intendant, le gouverneur dut en référer au ministre. Lequel trancha le différend, en approuvant l'intendant. "La gratification en poudre et en plomb que le Roy accordoit au sieur de Tonty, lui étoit personnelle." Elle ne serait pas continuée au sieur Deschaillons, "ce poste étant assez avantageux pour n'en pas mériter" (130). Le commandant du Détroit avait en effet le droit d'y faire du commerce à l'exclusion de tous autres.

Au Détroit, M. Deschaillons reprit la politique de La Mothe-Cadillac. Il encouragea la colonisation, en délivrant de nouveaux permis pour cultiver la terre, équivalant à des titres provisoires de concession, à proximité du fort (131).

En faveur des revendications de son protégé Deschaillons, M. de Beauharnais avait présenté un argument qu'il estimait sans réplique: "Il est à craindre, Monseigneur, que M. Deschaillons, qui a esté agréable chès toutes les nations où il a esté et qui s'estoit chargé de toutes les dépenses de ce poste aux mesmes conditions de M. de Tonty, demandera à revenir à sa garnison, dès qu'il sçaura qu'on ne lui donne pas les deux milliers de poudre qu'avoit son prédécesseur" (132).

J. B. de Saint-Ours patienta encore un an au Détroit. Le 25 mars 1730 il était nommé chevalier de Saint-Louis (133). Dès qu'il fut descendu des pays d'En Haut, M. de Beauharnais s'empressa de le recevoir dans l'ordre. Événement qui prit place le 25 septembre (134). Le 19, M. Déat,

(129) Doc. cité. Arch. des Colonies, CII, A. 50, fol. 206.

(130) Le Ministre à Beauharnois, 19 avril 1729. *Rapport sur les Archives du Canada pour 1904*. Ottawa, 1905, Appendice K, p. 114.

(131) Rameau de Saint-Père, *Notes historiques sur la colonie canadienne de Détroit*. Montréal, 1861, p. 22.

(132) 8 novembre 1728. Arch. des Colonies, CII, A. 50, fol. 206.

(133) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, pp. 186-188. *Rapport sur les archives du Canada pour 1904*. Ottawa, 1905, appendice K, pp. 128-130-144. A. Fauteux, *Les chevaliers de Saint-Louis*, p. 126.

(134) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, p. 186.

curé de Montréal, avait délivré au récipiendaire le certificat de catholicité exigé de tout nouveau chevalier (135).

En janvier 1730, M. d'Esgly, vint à mourir. Il était lieutenant de Roi aux Trois Rivières. Il fallait pourvoir à son remplacement. M. de Beauharnais mit en avant deux noms: ceux du chevalier Bégon, major de Québec, et de M. Deschaillons. Bégon l'emporta, mais M. de Beauharnais avait eu la précaution de proposer en même temps M. Deschaillons pour la place que laisserait vacante la nomination prévue du chevalier Bégon. Il avait écrit au ministre: "Cet officier a les qualités nécessaires pour bien remplir cette place; il paroist convenable de lui accorder." (sic) (136). M. Deschaillons fut nommé à Québec le 5 février 1731 (137).

"Le 23 septembre 1731, les héritiers de Saint-Ours vendirent la terre de la Touche sise à Bléré en Touraine. Elle provenait de d'elle Anne Mullois, épouse de M. André Cosart de Fontenelle, commissaire des guerres, et soeur de Mme Pierre de Saint-Ours" (138).

Le 1er avril 1733, il passait au poste de lieutenant de Roi qu'il devait conserver jusqu'à sa mort (139). Le 13 octobre de la même année, il fit partie du conseil de guerre, qui, sur réquisitoire de M. de Beaujeu, major des troupes, condamna à trois ans de galères pour désertion le soldat André Lagore dit La Grenade. M. Deschaillons siégeait immédiatement après MM. de Beauharnais, gouverneur, et Hocquart, intendant (140).

CLAUDE DE BONNAULT

(à suivre)

(135) Arch. de la Province de Québec. Nouvelles acquisitions. Fonds P.-G. Roy (dossier Saint-Ours).

(136) Arch. des Colonies, D², C. 47. P.-G. Roy, *Les officiers d'état-major des gouvernements de Québec, Montréal et Trois-Rivières sous le régime français*. Lévis, 1919, p. 234.

(137) Arch. de la Marine, C¹ 161 (Alphabet Laffillard), p. 432. P.-G. Roy, *Op. cit.*, p. 234.

(138) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t. I, p. 179.

(139) P.-G. Roy, *Op. cit.*, p. 234. — Rapport sur les archives canadiennes pour 1904 . . . p. 416.

(140) *Rapport sur les archives canadiennes pour 1899*. — Supplément. Ottawa, 1900, p. 138.

LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Met à la disposition de ceux qui veulent connaître et étudier l'histoire du Canada et plus particulièrement de la Province de Québec, un service de renseignements de premier ordre:

LES ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les Archives de la Province renferment des milliers et des milliers de pièces manuscrites, classées et indexées. En outre de ces archives manuscrites proprement dites, le département des Archives met à la disposition de ceux qui veulent travailler ou s'instruire, une bibliothèque canadienne de plusieurs milliers de volumes et de brochures, des séries considérables de journaux et de revues.

Des milliers de dossiers, portraits, gravures, photos, sur les hommes et les choses de la Province de Québec et du Canada sont à la disposition des chercheurs et des étudiants.

Un personnel spécialisé, attentif et bien disposé est toujours prêt à aider ou à renseigner ceux qui viennent visiter ou consulter les Archives.

On peut travailler aux Archives de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

**ARCHIVES DE LA PROVINCE
PARC DES CHAMPS DE BATAILLES
QUÉBEC**
